



COOPÉRATIVE DE LA TRICHERIE



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

FÉVRIER 2024

Sommaire

3	La Coopérative de La Tricherie du champ à l'assiette
4	Edito des Présidents de la Coopérative
5	86 années d'histoire
7	Nos principaux KPI
8	Une Coopérative ancrée sur son territoire
9	Le Développement Durable au cœur de nos métiers
10	Notre démarche RSE
11	Nos parties prenantes
12	Nos enjeux RSE

13 *Gouvernance et métiers*



- 14 Nos instances de Gouvernance
- 16 Gestion commerciale rigoureuse
- 17 Accompagnement technico-éco-environnemental pour une performance globale
- 18 Agrofournitures responsables
- 20 Performance financière pour l'innovation et le partage
- 21 Nos bonnes pratiques reconnues par des certifications

23 *Les femmes et les hommes de la Coopérative*



- 24 Respect de l'Homme dans nos métiers
- 25 Gestion des talents
- 28 Conditions et cohésions des équipes

29 *La Tricherie, actrice de la transition énergétique et écologique*



- 30 Protéger le vivant
- 32 Préserver la ressource en eau
- 34 Transition énergétique et logistique responsable
- 36 Encourager et partager la culture de la protection de l'environnement

38 *La Coopérative et son territoire*



- 39 Communauté et développement local
- 43 Des produits sûrs, sains et bons
- 48 Des outils d'aide à la décision : témoignage de qualité
- 49 Une coopérative innovante

51 *Pour aller plus loin ...*



- 52 Les objectifs du développement durable
- 53 Indicateurs de gouvernance et économiques
- 54 Indicateurs sociaux
- 55 Indicateurs environnementaux
- 56 Indicateurs sociétaux

La Coopérative de La Tricherie du champ à l'assiette



Démarches filières

Exigences qualité sanitaire et modèle vertueux pour l'agriculteur et l'environnement :

- Certifications officielles produits,
- Meilleure rémunération pour les producteurs,
- Actions pour la biodiversité et le respect des milieux,
- Agriculture durable et responsable.



Edito des Présidents

Alain BERGEON (1988-2023)

Thibaud DESCHAMPS (depuis 2024)

Depuis 1936, notre Coopérative est une histoire d'hommes et de femmes unis par un esprit pionnier de solidarité paysanne, de progrès social et d'innovation.

A travers huit décennies, nous avons suivi les pas de nos prédécesseurs qui regardaient déjà loin vers l'avenir, s'entraïdant pour « mieux faire ».

Aujourd'hui, notre Coopérative est reconnue pour **son savoir-faire** en intégrant chaque donnée et chaque outil nouveau dans un processus vertueux de production de **céréales de très haute qualité**. Chaque membre de la Coopérative peut ainsi être fier de sa contribution et de la qualité toujours croissante de ce qu'il produit, même si nous avons l'humilité de penser que nous avons simplement poursuivi l'esprit de qualité et d'engagement de nos aïeux. Chaque année, les investissements réalisés profitent à tous : nous pouvons assurer une **qualité irréprochable de nos produits**, c'est une satisfaction supplémentaire pour nos clients et une sécurité pour nos consommateurs.

A l'heure où le consommateur voit partout les logos AB, Label Rouge, etc., sans toujours être sûr que c'est un gage réel de qualité, il est utile d'expliquer ici en quoi nos pratiques et les chartes conclues avec nos clients sont fondées sur des normes très exigeantes. Elles constituent des **garanties véritables de sécurité alimentaire, de qualité nutritionnelle et de préservation des ressources naturelles**.

Comme pour beaucoup, le changement climatique a remis et remet encore aujourd'hui en question la stratégie de la Coopérative. Elle a fait naître de nouvelles initiatives pour être au plus proche de nos adhérents. Notre but est de relever les futurs défis **techniques, économiques et environnementaux**, ils sont stratégiques pour pérenniser nos exploitations et nos filières. Ils sont également des enjeux de société pour la population. La dynamique de la Coopérative est due à la qualité de ses céréales mais elle est aussi liée à des investissements raisonnés et anticipés sur « l'outil » qui permettent de mieux rentabiliser notre activité.

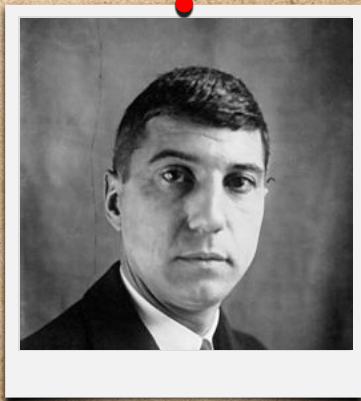


Très bonne lecture à tous. Alain BERGEON et Thibaud DESCHAMPS
Présidents de la Coopérative Agricole de La Tricherie



Alain BERGEON et Thibaud
DESCHAMPS,
Présidents de la coopérative
(©M. DUVAL)

86 années ...



Georges Monnet (1898-1980), Ministre de l'Agriculture, **inaugure La Coopérative de La Tricherie.**

Il œuvra pour les petits exploitants en créant **l'Office du Blé en 1936**, qui avait pour but de servir le renouveau économique en régulant les prix, les normes de qualité, la rémunération et la protection sociale des producteurs.



La Coopérative où l'on venait en charrette !



M. Dardillac en 1937

Le premier chauffeur de la Coopérative.



En 2016, la Coopérative a fêté **80 années de solidarité, d'innovation et de projets durables.**

Evolution du stockage

3 000 T

1936

Mise en commun des producteurs et de leurs outils pour permettre la collecte, le stockage et la commercialisation des céréales. **Construction du 1er silo** à Beaumont qui permet de collecter 3 000 tonnes.

Progression technique du site portant la collecte à 10 000 tonnes.

Début d'une nouvelle ère :

- **Création d'un deuxième site à Jaunay-Clan** pour plus de proximité avec les agriculteurs. La collecte évolue jusqu'à 20 000 tonnes.
- L'implantation de **son troisième silo à Saint Georges-Les-Baillargeaux** permet de passer le cap des 30 000 tonnes de collecte.

30 000 T

1989

Construction d' **un nouveau silo à Availles-en-Châtellerault**.

Agrandissement du site de Beaumont avec **un embranchement train**.

Les premiers blés CRC® et céréales Agri-Confiance® sont récoltés, 22 000 tonnes de stockage sont créées à Beaumont.

Construction de **cellules de stockage** d'une capacité de 9 000 tonnes à Availles-en-Châtellerault.

67 000 T

2011

La Coopérative devient **membre fondateur et actionnaire majoritaire** de l'entreprise innovante **Futuramat**.

Construction du **cinquième site de collecte et de stockage à Archigny**. Il démontre l'engagement de la Coopérative dans l'adaptation de ses outils.

Engagement de la Coopérative dans **une démarche de développement durable**.

Une accélération dans les investissements :

- **Extension du silo de Jaunay-Clan et construction d'un sixième site de collecte à Sossay.**
- **Construction de six cellules** de 3 000 tonnes et quatre de 300 tonnes sur le site de **Beaumont**.
- Construction **d'une fosse de réception équipée** d'un système innovant d'aspiration.
- **Extension du silo d'Availles** avec 6 000 tonnes de stockage supplémentaires.
- **Construction du septième silo de collecte à Rossay.**

120 000 T

2021

Création d'une nouvelle filiale, Brin d'Or, dans une perspective de valorisation de la paille pour l'éco-construction.

Par cette filiale, la coopérative a contribué à la création de IELO, pour la mise sur le marché de la paille hachée.

2023

Mise en marche de la production de paille hachée (Brin d'Or).

Nos principaux KPI

Les chiffres indicateurs utilisés dans ce rapport concernent la récolte 22 c'est à dire les années civiles 2021 et 2022. La récolte 23 n'étant pas clôturée puisqu'elle est toujours en commercialisation. Les contenus de nos actions sont complétés avec des données plus récentes afin de les rendre actuels.



Vienne (86)



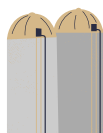
Chiffre d'affaires récolte 2022 : **61 140 K€**



23 salariés



265 adhérents
livreurs



7 sites de collecte : Archigny, Aailles, Beaumont, Jaunay-Clan, Saint-Georges, Sossay et Rossay.

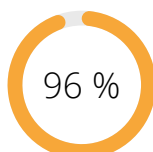


22 000 hectares de cultures

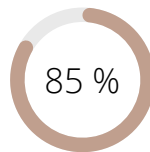


120 000 tonnes de collecte

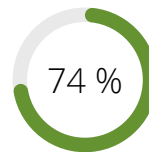
Répartition du tonnage contractualisé par filière



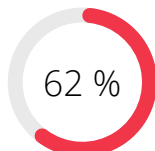
Blé



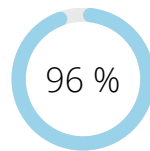
Maïs



Sarrasin



Colza



Tournesol



Lin



Les filières* représentent **85%** de la collecte de la Coopérative.



100% fabrication française

*Marché filière : qui apporte de la valeur ajoutée à tous les maillons de la chaîne d'acteurs (agriculteurs, coopérative, meuniers, transformateurs, ...)

Ancrée sur son territoire

Rossay

La Bourdigalière, Rossay
86200 Loudun



Sossay

La Caillerie
86230 Sossay



Availles-en-Châtelleraut

La Saulaie
86530 Availles-en-Châtelleraut



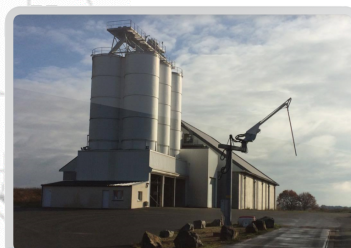
Beaumont

La Tricherie
86490 Beaumont-Saint-Cyr



Archigny

Les Petits Partenais
86210 Archigny



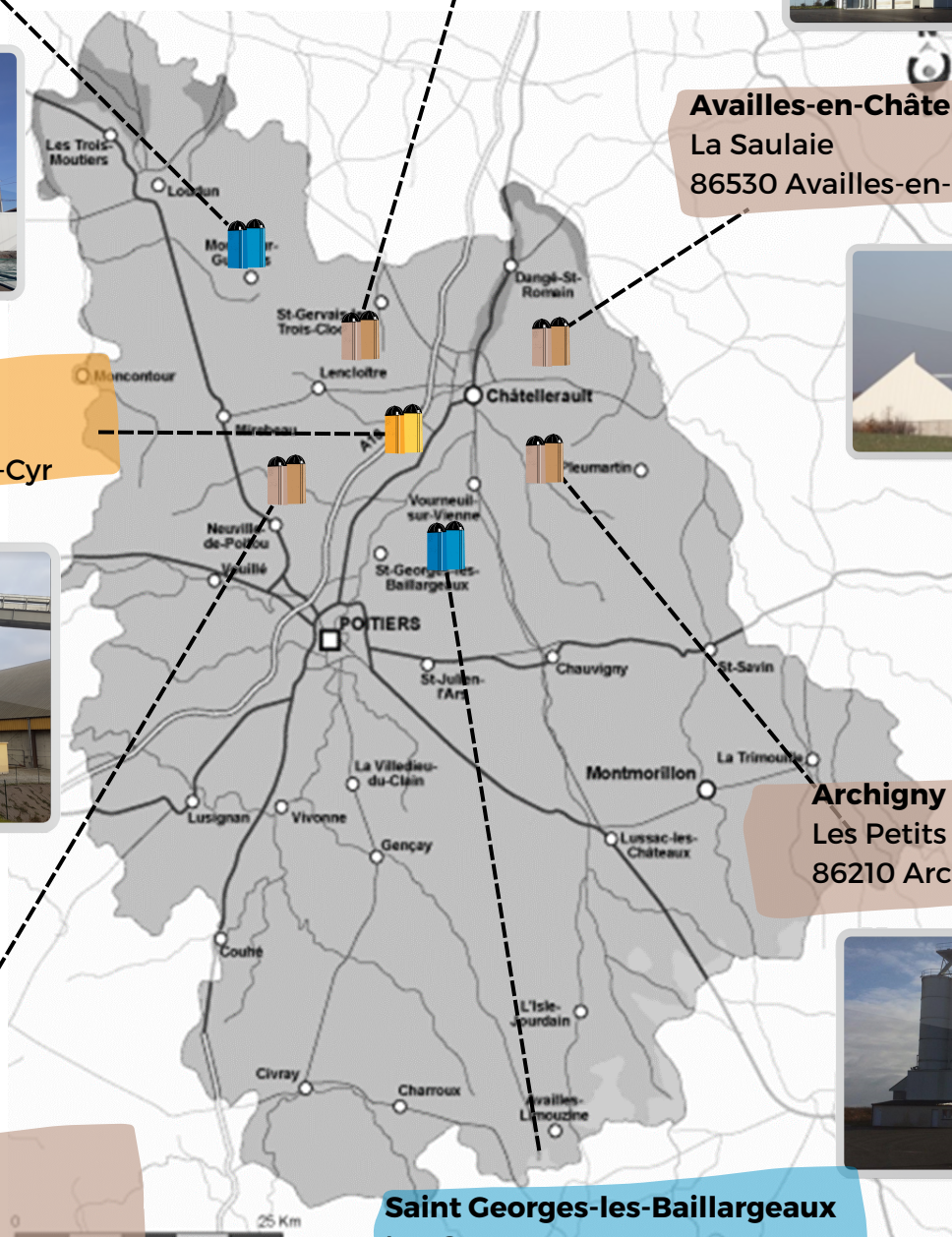
Jaunay-Clan

Monte à Boucha
86130 Jaunay-Clan



Saint Georges-les-Baillargeaux

Les Gravaux
86130 Saint-Georges les Baillargeaux



Silo collecte



Silo collecte et approvisionnement



Siège administratif, collecte et approvisionnement

Le Développement Durable au cœur de nos métiers

“

Le développement durable c'est le développement qui répond aux besoins du présent **sans compromettre la capacité des générations futures** à répondre à leurs propres besoins (Rapport de Brundtland, 1987).

”

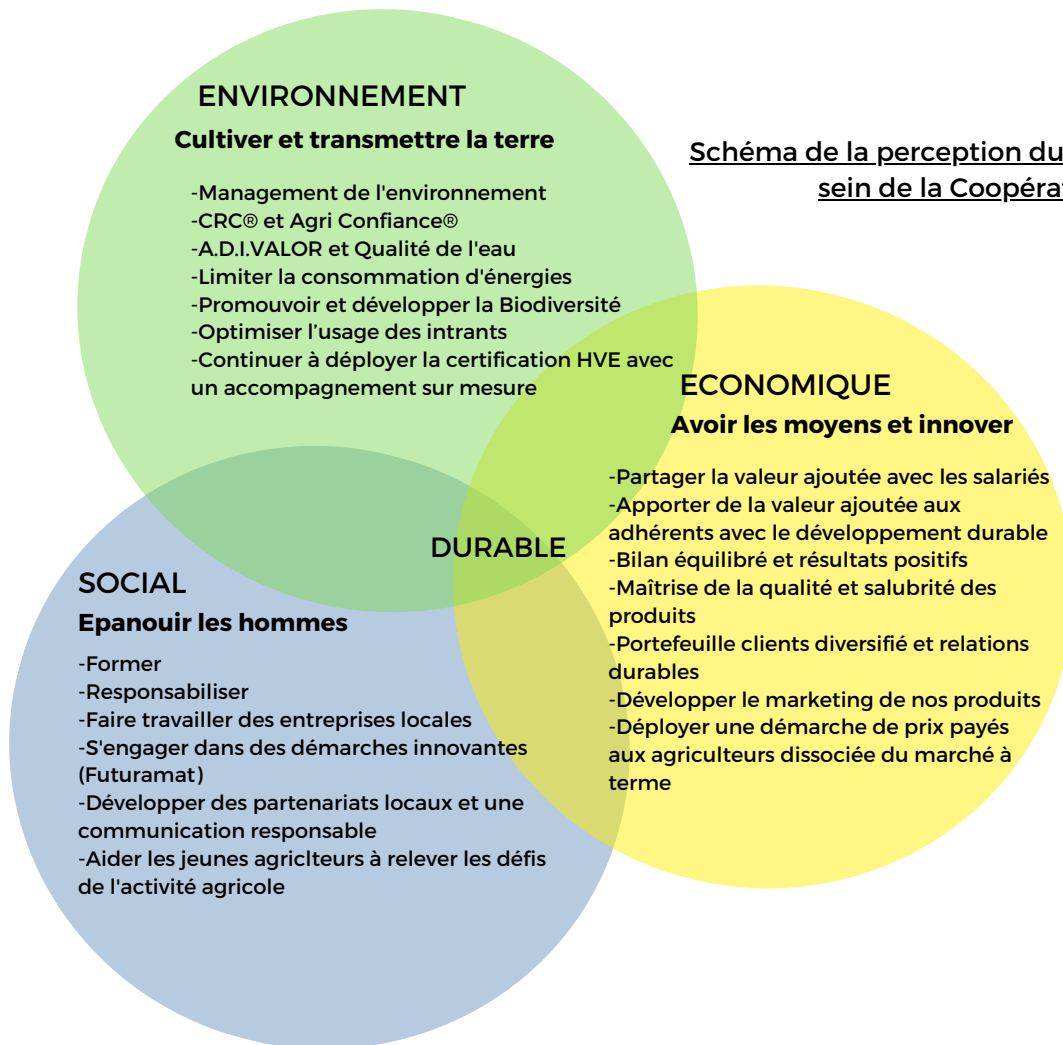


Schéma de la perception du Développement Durable au sein de la Coopérative de La Tricherie



“

La Responsabilité Sociétale des Entreprises ou RSE se définit comme la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Plus concrètement la RSE doit se comprendre comme **l'intégration des préoccupations sociales, environnementales et économiques** dans les activités des entreprises et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes (La Coopération Agricole).

”

Les objectifs du développement durable ou ODD, établis par les Etats membres des Nations unies et rassemblés dans l'agenda 2030, s'imposent comme un nouveau cadre de référence dans lequel notre coopérative souhaite démontrer à ses parties prenantes qu'elle y contribue. Dans cette perspective, nous avons relié nos actions avec les ODD concernés tout au long de ce rapport.



Notre démarche RSE

Ce 2ème rapport de responsabilité sociétale de la Coopérative a été préparé en conformité avec les normes **Global Reporting Initiative** (GRI). Ce référentiel constitue des lignes directrices pour aider à l'élaboration des rapports de développement durable. C'est une démarche volontaire qui montre l'engagement de l'entreprise dans le domaine de la RSE. Etant dans le secteur agricole, **notre période de reporting se base sur la récolte 2022-2023**.



Nous sommes engagés dans **une démarche responsable depuis plus de 20 ans** avec nos contrats filières Agri-Confiance® et Culture Raisonnée Contrôlée® (CRC®) qui ont débuté en 1999. La Coopérative a conscience que ses activités jouent un rôle majeur sur l'environnement et sa biodiversité, c'est pourquoi nous sommes en recherche continue d'amélioration afin de limiter le réchauffement climatique.



La Coopérative a obtenu **le niveau Exemplaire du label Engagé RSE en 2022**, soit le plus haut niveau ! Une belle reconnaissance pour l'entreprise, ses agriculteurs et l'ensemble de ses équipes. Cette reconnaissance récompense l'engagement de la Coopérative **dans les démarches filières, ses relations avec ses parties prenantes et le travail au quotidien du personnel**.

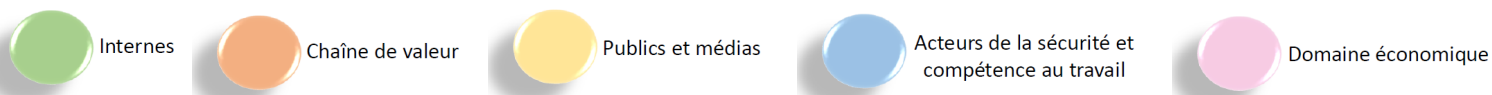
Nos Parties Prenantes

La norme ISO 26 000 propose des lignes directrices pour les organisations qui considèrent qu'un **comportement socialement responsable et respectueux de l'environnement** est un facteur clé de réussite. Selon l'article 5 de cette norme, chaque entreprise doit être capable **d'identifier ses parties prenantes**. Ces dernières ont été déterminées en se basant sur l'arbre de décision de la norme AC X 30-030 (traduction de la norme ISO 26 000 pour le secteur de l'agroalimentaire) ainsi qu'un tableau des besoins et attentes de nos parties prenantes.

Cartographie des Parties Prenantes de la Coopérative



Catégorie de Parties Prenantes



Au sein de la Coopérative de La Tricherie, nos parties prenantes regroupent l'ensemble de ceux qui participent à la vie économique, ceux qui observent l'entreprise et de ceux qui nous influencent plus (sphère d'influence) ou moins directement. Nous sommes **une organisation responsable qui veille à la transparence mais aussi à répondre aux intérêts de nos parties prenantes**. C'est pourquoi, des témoignages sont inclus dans ce rapport afin d'enrichir et d'illustrer nos actions.

Nos enjeux RSE



Etre au service de nos adhérents

- Développement de filières durables compétitives et de proximité
- Création de valeur ajoutée pour les agriculteurs
- Accompagnement des agriculteurs

Importance de nos salariés

- Formation, gestion des compétences
- Digitalisation
- Qualité de vie au travail
- Santé et sécurité au travail

Répondre aux enjeux environnementaux

- Développement d'outils d'aide à la décision
- Valorisation des déchets
- Préservation des ressources
- Protection de la biodiversité
- Evolution des pratiques culturelles
- Sobriété énergétique

Attentes consommateurs : qualité produit, haut de gamme et de proximité

- Plan de gestion de crises
- Partenariats locaux
- Sans insecticide de stockage
- Politique d'achats responsables
- Charte Ethique et Sociale
- Sécurité alimentaire

Agrofournitures responsables

- Sélection de produits phytosanitaires qui prend en compte les enjeux climatiques
- Accompagnement choix semences
- Provenance des engrais
- Adhésion à l'UDCA (Union de Coopératives Agricoles)



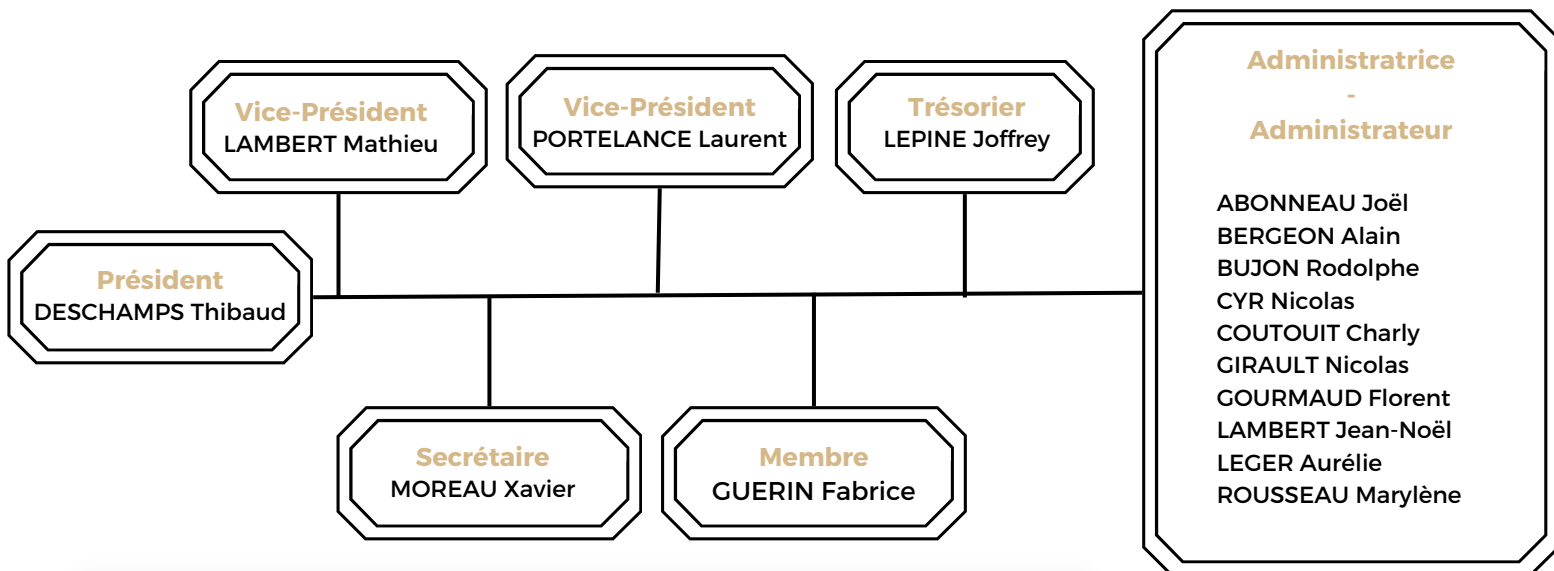
01

G O U V E R N A N C E
E T M É T I E R S

Nos instances de gouvernance



Le Conseil d'Administration (depuis 2024) :



Conseil d'Administration de la coopérative de La Tricherie (©B.BICHON)

UNE PERSONNE
=
UNE VOIX

Notre Conseil d'Administration, composé de 16 membres dont **13% de femmes**, sont des agriculteurs en polyculture et polyculture élevage et sont tous situés dans le département de la Vienne (86). Son rôle consiste à définir, en concertation avec la Direction, les orientations économiques, financières et sociales de la Coopérative. Il a pour mission **d'assurer le développement pérenne** de la Coopérative. Nous avons construit une organisation **simple et humaine** centrée sur la démarche de développement durable de la Coopérative. La gouvernance découle de l'association de personnes et non de capitaux et suit une démocratie selon la règle "**une personne une voix**".

Nos instances de gouvernance



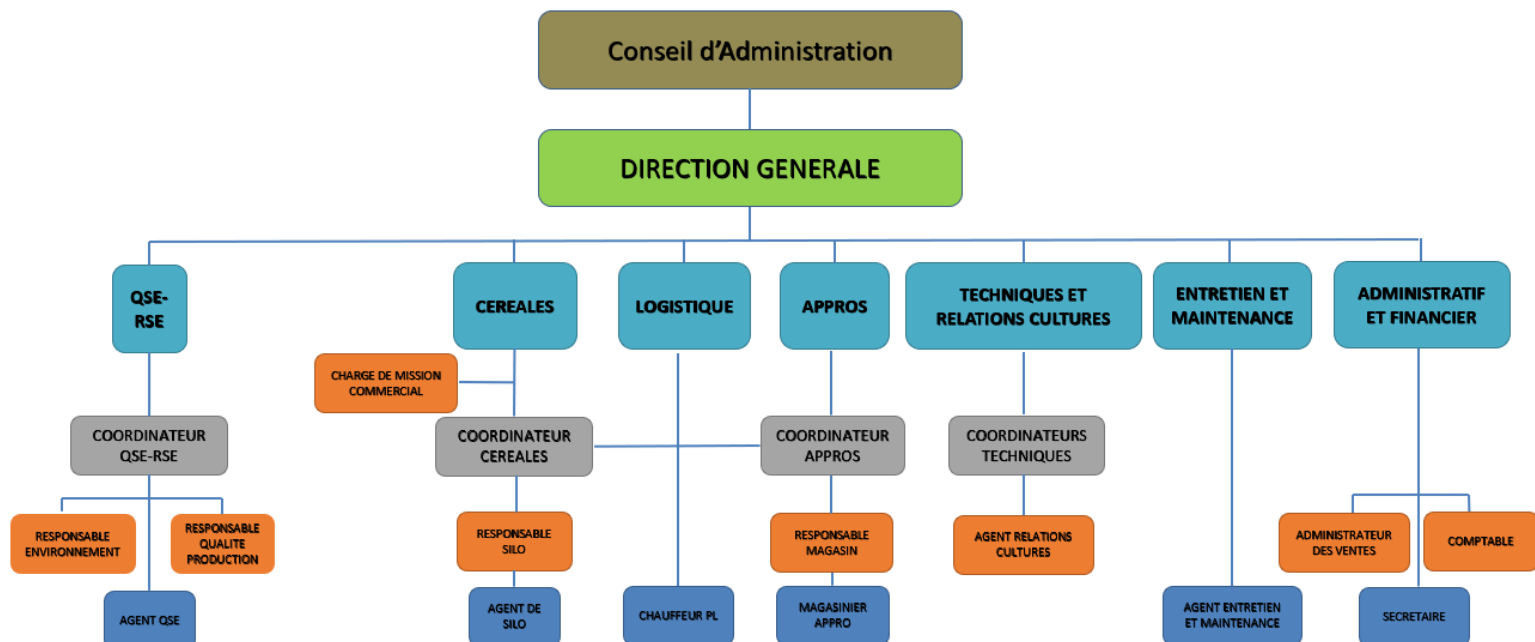
La direction collégiale : 3 co-directeurs

Depuis que la coopérative se préoccupe plus assidument de sa responsabilité sociétale, elle a mis en place **une gestion collégiale** où les compétences de chacun sont complémentaires au service de l'intérêt collectif. Sous le contrôle et en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration, la Direction est chargée de **piloter, commercialiser les produits, élaborer les budgets et d'en contrôler l'application.**

Collaboration avec les 23 salariés :



Le développement durable est un concept pour lequel tous les membres de la Coopérative s'impliquent. En 2017, 19 des 23 collaborateurs ont bénéficié d'une formation professionnelle pour continuer à enrichir leurs compétences et savoir-faire notamment sur la thématique du développement durable. De plus, tous les 2 ans, chaque salarié est sollicité pour **un entretien individuel** au cours duquel les questions de compétences, de besoins (en formation par exemple) et d'évolution professionnelle sont abordées.



Organigramme de la Coopérative (©TRICHERIE)

Gestion commerciale rigoureuse

Benjamin BICHON, Directeur Commercial et filière

Un des rôles de la Coopérative est d'offrir aux adhérents une commercialisation **délégée, sécurisée, équitable et d'un haut niveau de qualité, génératrice de valeur ajoutée**. Une attention particulière est alors portée sur les attentes du client afin de satisfaire le consommateur.



“



Benjamin BICHON (©O.DESCHAMPS)

Nous entretenons de liens étroits avec nos meuniers, industriels, grandes distribution pour **proposer aux consommateurs des céréales durables, saines et d'un haut niveau de qualité**. Reconnus pour notre fiabilité, notre transparence, notre innovation et notre adaptation rapide aux évolutions sociétales, nous avons l'ambition de poursuivre toujours cette démarche de

qualité responsable, à la fois professionnelle et citoyenne. Grâce à cela, nous sommes aujourd'hui la Coopérative ayant **développée la plus haute proportion de céréales en filière et la plus forte redistribution de valeur à nos agriculteurs**.



”

“

La commercialisation nécessite la maîtrise des techniques d'arbitrage les plus modernes pour **gérer les risques sur le marché à terme des céréales (MATIF)**. Il est fréquent de voir le cours des céréales osciller avec de très fortes amplitudes. Cela engage des sommes conséquentes et le revenu de nos adhérents. Nous y sommes donc très vigilants.

Pour maîtriser au mieux ce risque pour nos adhérents, nous avons développé un système de commercialisation innovant et durable en se basant sur les coûts de production des agriculteurs.

La volatilité extrême de 2022, aussi bien sur les engrais que l'énergie, nous a conforté dans notre initiative à co-construire ces contrats tri-partites avec les clients, industriels et grandes distribution en intégrant les coûts de production et l'indexation MATIF.



Benjamin BICHON (©S.BERGER)

”

Notre investissement précoce sur les outils de gestion du MATIF, le soin apporté à nos clients et la gestion des débouchés commerciaux nous ont permis d'obtenir **depuis 10 ans des prix payés aux producteurs bien supérieurs à la moyenne**.

Accompagnement technico-éco-environnemental pour une performance globale

Baptiste BRETON, Directeur technique et d'exploitation

“ L'accompagnement coopératif doit permettre au producteur de **préparer l'avenir, de développer et sécuriser sa marge** pour chaque hectare produit et de **conjuguer la productivité par le développement durable**. ”



Baptiste BRETON
(©TRICHERIE)

La nouvelle P.A.C (Politique Agricole Commune) et la loi d'avenir de l'agriculture rendent la maîtrise du développement durable incontournable. **L'accompagnement du producteur est donc essentiel.** Il doit être à la hauteur des enjeux et avoir un impact économique positif pour le producteur. C'est pourquoi, après le choc de la récolte 2016, nous avons élaboré ensemble **notre stratégie de production CAP AGRO 2025**, basée sur la combinaison de leviers agronomiques, génétiques, nutritionnels, technologiques et de biocontrôles, et ce, pour atteindre la triple performance **durablement** en phase avec les exigences qualitatives des marchés.



NOTRE ACCOMPAGNEMENT C'EST :



- **Un technicien pour 50 adhérents**, avec au minimum 4 visites par an et par exploitation ! Pour apporter de la proximité dans le conseil, la Coopérative offre une présence constante de ses techniciens sur le terrain favorisant ainsi les suivis techniques et le partage avec les producteurs,
- Le choix raisonné et rigoureux des intrants nécessaires à la production de qualité,
- Une veille technique et sanitaire constante accompagnée d'une diffusion de flashs techniques à destination des adhérents,
- L'accompagnement dans les choix techniques complexes et **l'évaluation et l'intégration d'outils et de solutions innovants**,
- Le partage d'informations qualifiées et analysées,
- Une stratégie garantissant la **meilleure rentabilité** en étant **durable**,
- La mise en place d'un **plan de formation annuel pour les producteurs** dans l'approche globale CAP AGRO 2025,
- L'animation sur mesure vers l'agriculture de conservation des sols (ACS) et tout prochainement vers la rémunération carbone.

DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE



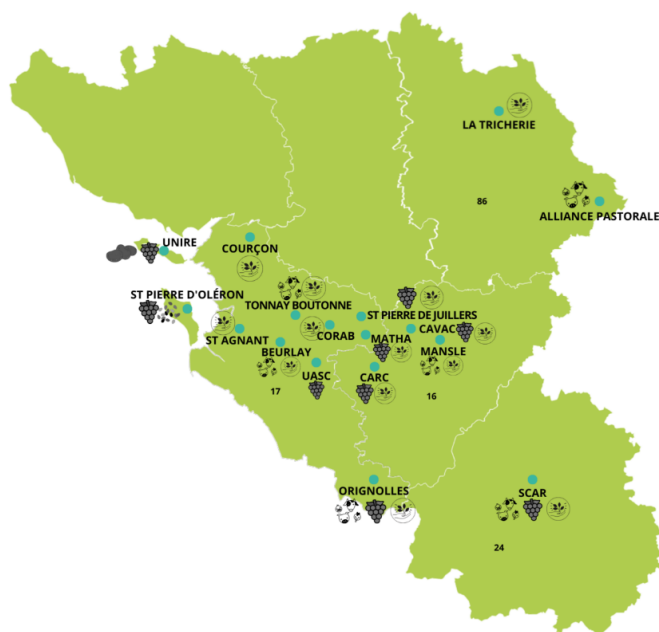
- Rationalisation des apports en fertilisants et **gestion des intrants**,
- **Diminution de l'utilisation des ressources en eau**,
- Diminution de l'impact de notre activité sur la qualité de l'eau,
- **Développement de nouvelles cultures** : sorgho, sarrasin, légumineuses porte-graines,
- **Gestion des effluents phytosanitaires** : nos adhérents s'investissent pleinement dans un programme d'amélioration continue et de maîtrise des effluents phytosanitaires,
- Développement massif des solutions de biocontrôles et de biostimulations.

LA RECONNAISSANCE ULTIME

De la mise en place de cette stratégie est la certification potentielle sous cahier des charges HVE (Haute Valeur Environnementale) répondant ainsi aux attentes économiques, environnementales et sociétales.

Agrofournitures responsables

NOTRE MISSION : SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT À NOS AGRICULTEURS



Membres de l'UDCA (©UDCA)

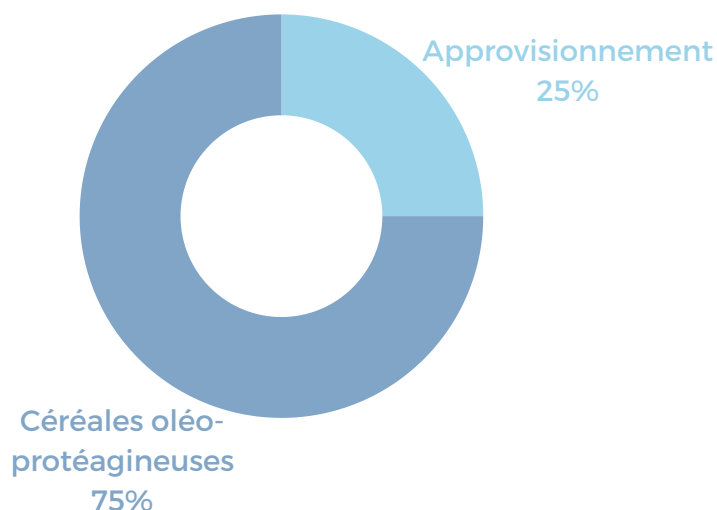
La Coopérative adhère depuis 1994 à l'**Union Des Coopératives Agricoles** : UDCA. L'UDCA regroupe à ce jour 17 coopératives de tailles diverses sur l'ancienne Région Poitou-Charentes avec **un très fort ancrage territorial** :

- 2 en Vienne,
- 3 en Charente,
- 11 en Charente-Maritime,
- 1 en Dordogne.

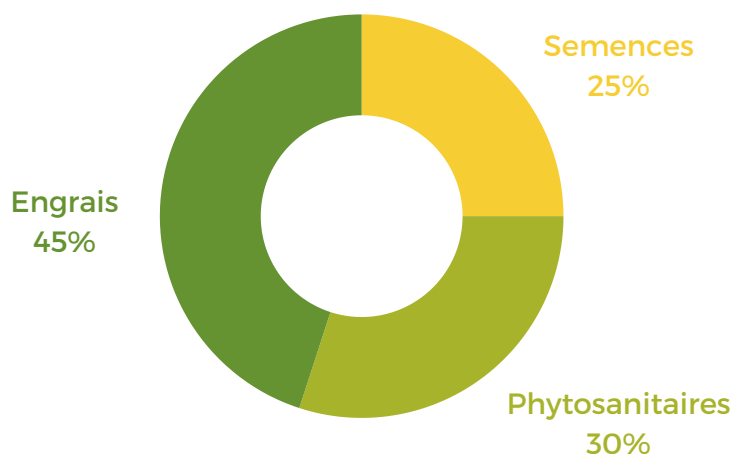
Cette union permet d'accéder aux marchés de l'Agrofourniture en étant connu et reconnu **comme des distributeurs importants** sans que notre taille unitaire soit un handicap commercial. **La mutualisation des moyens matériels et humains** améliore les conditions d'accès aux marchés et **sécurise l'approvisionnement**. La Tricherie, via Baptiste, participe activement à la vie de l'UDCA puisqu'il fait partie du binôme "achat phyto grandes cultures" depuis 2013 et a été **co-directeur de l'union** de 2017 à 2022.

L'APPROVISIONNEMENT : UNE CONTRIBUTION ECONOMIQUE ET RESPONSABLE

L'activité d'approvisionnement représente globalement **25%** du chiffre d'affaires global avec une répartition relativement régulière entre familles :



Part du CA en fonction des activités



Part du CA en fonction des familles d'approvisionnements

Agrofournitures responsables



UNE DEMARCHE QUI PREND EN COMPTE L'ENVIRONNEMENT



Même s'il est parfois difficile d'exercer de vrais choix dans un marché de l'Agrofourniture très restreint sur certains dossiers, nous nous efforçons tant que possible d'y appliquer nos règles de référencement responsable.

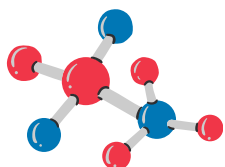


C'est d'ailleurs une exigence de longue date pour les phytosanitaires puisque dans nos nombreux cahiers des charges, une évaluation de chaque molécule est faite sur les aspects "profil écotox" pour l'utilisateur et l'environnement ainsi que sur les aspects "santé humaine". Ainsi, seuls les produits les moins dangereux restent utilisables et bien souvent avec restrictions d'usage pour en limiter le maximum sur l'itinéraire cultural. Dans cette logique, à travers ses différentes initiatives, nous avons réalisé une étude sur le transfert des produits phytopharmaceutiques dans l'eau. Cette étude nous a permis d'épurer notre gamme en gardant que les produits les moins impactant pour l'environnement.



Nos achats et notre stratégie de mise en marché tient également compte de la notion de gestion des déchets sur les exploitations. C'est d'ailleurs pour cela que la Coopérative a, dès 2009, réinvestit fortement dans la rénovation à neuf de son stockage "engrais vrac" afin de ne pas développer massivement les big-bags chez les producteurs.

"Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !"



En engrais, là encore, le choix technique s'est porté depuis de nombreuses années vers la forme d'azote la plus efficace, la moins volatile et d'origine France à savoir l'ammonitrate (y compris ammonitrate soufrée).

Notre nouvelle stratégie "bas-carbone" sera un levier dans le changement de la fertilisation dans les exploitations agricoles.

Performance financière pour l'innovation et le partage

Jean-Paul SERREAU, Directeur Administratif et Financier

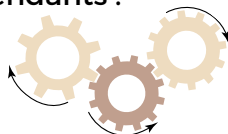
“ Nos trois valeurs fondatrices sont ...
Être **solidaires**, être **innovants**, et **agir pour le développement durable**. ”



Jean-Paul SERREAU
(©TRICHERIE)

Dans ce cadre et a fortiori dans l'économie de la Coopérative, la réussite financière n'est **pas une simple satisfaction pécuniaire**. La Coopérative appartient à ses adhérents qui font confiance au Conseil d'Administration et à la Direction pour prendre les bonnes orientations stratégiques. Il nous faut donc assurer à la fois : **le revenu du producteur, la capacité à investir, une organisation rentable et pérenne, une solidité concrète avec les agriculteurs et notre environnement**.

Il faut pour cela mener une politique très équilibrée car tous les facteurs suivants sont interdépendants :



✓ LE REVENU DE L'ADHÉRENT

La performance des prix payés à nos producteurs assure une très **bonne fidélité de nos adhérents**. Cela n'est possible, que grâce à une gestion rigoureuse.

✓ ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DE L'ADHÉRENT

Les aléas climatiques sont depuis cette dernière décennie, malheureusement plus réguliers. Ces événements peuvent avoir de fortes conséquences sur la trésorerie de l'adhérent et compromettre la pérennité de certaines exploitations.

Sans prendre la fonction du banquier, la Coopérative soutient ses adhérents et met en place les moyens pour la continuité de leur exploitation pour passer ces caps difficiles.

La politique financière régulière de renforcement de ces fonds propres permet notamment ce soutien et cet accompagnement.

✓ UNE CAPACITÉ À FINANCER ET INTÉGRER L'INNOVATION

La rentabilité de la structure combinée à la vision à long terme du Conseil d'Administration et de la Direction nous permettent **d'anticiper les évolutions et de décider collégialement des investissements à réaliser**. La Coopérative a intégré très précocement **les outils innovants** qui sont aujourd'hui devenus stratégiques pour **la production orientée vers le développement durable**. C'est une avance décisive et un accompagnement pertinent de nos adhérents qui sont liés au savoir-faire intrinsèque de la Coopérative.

✓ SOUTENIR DES PROJETS D'AVENIR ET DES ACTIONS RÉGIONALES

La Coopérative de La Tricherie, dès le début de son histoire en 1936, a été engagée dans la **valorisation et l'animation du territoire**. Nous attachons de l'importance à continuer dans cet état d'esprit. C'est pourquoi, nous réservons une part de nos profits pour **financer des actions solidaires, des projets innovants qui préparent l'avenir, qui font vivre le territoire et font mieux connaître l'agriculture**.

En 2022/2023 :

Dons,
mécénats
36360€

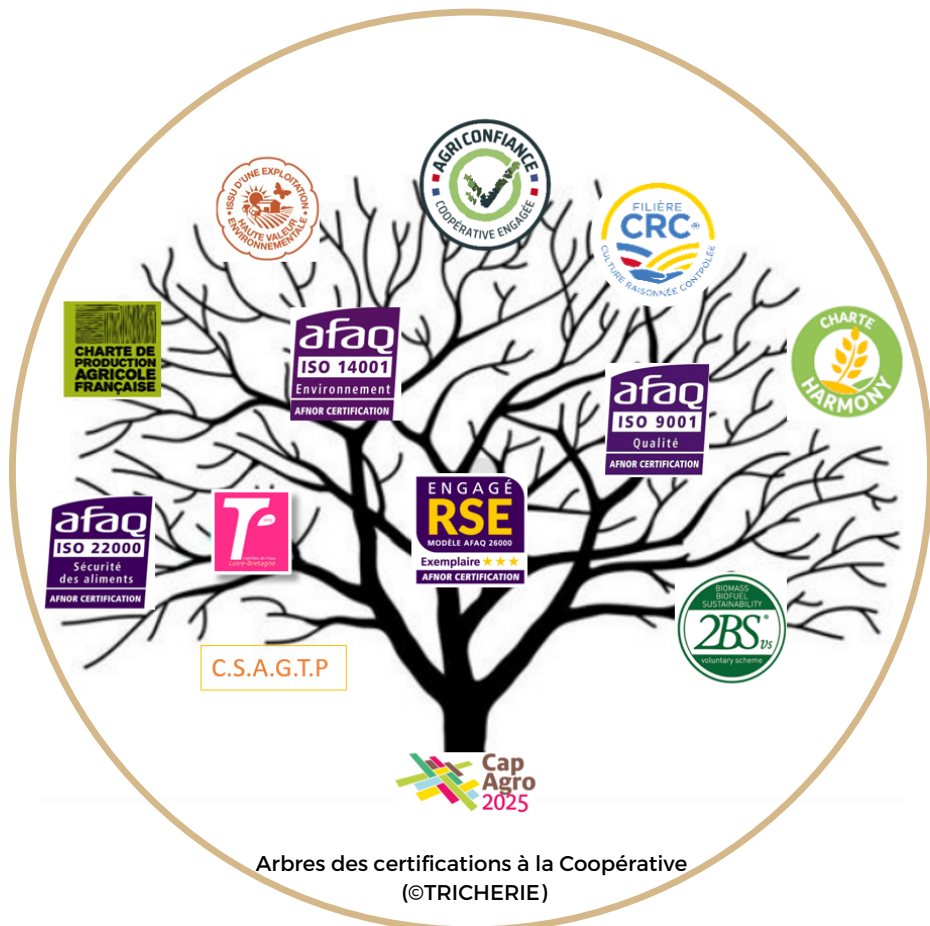
+

Investissements
1.03 M€



Nos bonnes pratiques reconnues par des certifications

Fort d'une longue expérience de certifications, la Coopérative pérennise les systèmes existants mais veille qu'ils soient **moteurs de l'amélioration au sein de ses activités**. La Coopérative dispose d'un vaste panel de certifications contrôlant et apportant la preuve de **la conformité du produit et de son savoir-faire**.



Outre les garanties apportées aux clients acheteurs, la Coopérative entend au travers de ses certificats de management et de démarches de progrès, **préparer au mieux ses adhérents producteurs à relever de nouveaux défis dans l'agriculture**. Ainsi, les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement sur la certification des exploitations et le bilan de santé de la Politique Agricole Commune (PAC) sont autant de données que la Coopérative a **intégré et continue d'intégrer dans la construction de sa stratégie**.

Certifiée ISO 9 001 en 2000, 14 001 et 22 000 en 2008, la Coopérative a su développer son système de management intégré afin de se conformer aux nouvelles exigences des **normes ISO 9 001, 14 001 et 22 000** qui ont été révisées en 2015 et 2017. L'utilisation de ces normes et le renouvellement des certifications illustrent que la Coopérative prend en compte le principe de précaution afin d'anticiper les différents risques liés à son activité.



agro
Mousquetaires



En 2018, en co-construction avec **Agro Mousquetaires**, la Direction de la Coopérative a décidé d'engager collectivement des exploitations agricoles dans la **certification ministérielle individuelle Haute Valeur Environnementales (HVE)**. En juillet 2018, 15 exploitations ont été certifiées HVE, 34 en 2019, 50 en 2020, 63 en 2021, 65 en 2022. Pour ces exploitations qui remplissent les conditions requises dans les domaines visés (biodiversité, phytosanitaire, fertilisation et irrigation), cette certification leur procure **une reconnaissance environnementale, qui peut favoriser des aides financières**.



PREMIÈRE COOPÉRATIVE CÉRÉALIÈRE AYANT ENGAGÉE DES PRODUCTEURS DANS LA HVE.

Conseil d'Administration

“ Nous, les administrateurs de la Coopérative, sommes fiers de l'outil que nous avons créé. Les nombreuses consultations du Conseil d'Administration ont permis **d'ancrer depuis toujours une confiance entre le Conseil d'Administration et la Direction.**

A la tête du Conseil d'Administration de 1988 à 2023, **Monsieur Alain BERGEON** qui était le **plus jeune Président des Coopératives de France** lorsqu'il a été élu président.

Laurent PORTELANCE, Vice Président du Conseil d'Administration de la Coopérative de La Tricherie



Remise du Trophée de l'eau en 2013
(©TRICHERIE)

A close-up photograph of several bright yellow sunflowers with dark brown centers, filling the entire frame. The flowers are in various stages of bloom, and the background is softly blurred.

02

LES FEMMES ET
LES HOMMES DE
LA
COOPÉRATIVE

Le volet humain

En tant que Coopérative agricole, nous plaçons **l'Homme au cœur de notre modèle socio-économique**. Ce principe concerne tout autant les agriculteurs qui sont apporteurs de produits et de capitaux et utilisateurs de services mais aussi nos salariés qui, par leur travail et leur implication, contribuent à la satisfaction des adhérents et des clients mais aussi à la performance et au développement de notre Coopérative. Ce volet social est **un pilier non négligeable** pour notre responsabilité sociétale.



Respect des Droits de l'Homme

Pour assurer à tous ses salariés le respect des Droits de l'Homme, la Coopérative a intégré des **critères spécifiques dans sa Charte Ethique et Sociale**. Dans ce document signé par la Direction, la Coopérative s'engage à :

- Respecter les femmes et les hommes de l'entreprise,
- Reconnaître les mérites,
- Garantir l'égalité des chances,
- Développer les compétences,
- Améliorer la qualité de vie au travail,
- Concilier travail et vie personnelle,
- Réussir le dialogue social,
- Pratiquer l'éthique dans les relations avec les tiers.



La Coopérative interroge ses parties prenantes (fournisseurs, clients, ect.) sur leurs pratiques actuelles à travers **une politique d'achats responsables**. Dans cette politique, la Coopérative **crée un dialogue en exposant tous ses engagements et toutes ses actions relatives aux Droits de l'Homme et plus globalement aux 7 questions centrales de l'ISO 26 000**. Ainsi, la Coopérative encourage ses fournisseurs et prestataires à mettre en œuvre un certain nombre d'actions notamment en faveur du respect des Droits de l'Homme. Grâce à l'exemplaire de la politique qui est retourné, la Coopérative s'assure du respect des Droits de l'Homme par ses fournisseurs et prestataires.

Également, la Coopérative a identifié dans **son document unique** différents types de risques vis-à-vis des Droits de l'Homme, la santé et la sécurité au travail. Face à ces risques identifiés, **le plan d'actions annuel de la Coopérative est mis à jour et permet de prévenir tout manquement aux Droits de l'Homme**.

La Direction de la Coopérative s'assure de **la prise en compte et du respect des principes fondamentaux et des droits au travail de chacun des salariés**. Pour ce faire, lors de l'intégration de chaque salarié, le co-directeur administratif et financier, rédige **un contrat de travail et informe le salarié de ses droits**.



Gestion des talents

Relations et conditions de travail

ASSURER LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL

C'est une priorité de notre politique des Ressources Humaines. Pour ce faire, des **pratiques sont déployées auprès du personnel** pour faire de la sécurité un réflexe quotidien. **Un livret d'accueil** a été conçu et diffusé à l'ensemble des collaborateurs et saisonniers de la Coopérative, rappelant la politique de sécurité de la Coopérative.



Risque incendie :

Suite à une **formation incendie**, un travail sur l'amélioration des alarmes et équipements contre les incendies a été effectué. Tous les ans, des formations à l'utilisation des extincteurs par un prestataire externe sont effectuées. Des exercices d'évacuation sont également réalisés en internes et externes.



Risque routier :

Des formations théoriques et pratiques sont dispensées aux chauffeurs (FCOS, FIMO). Elles sont renouvelées tous les 5 ans. L'efficacité de ces formations est démontrée par l'absence d'accidents déclarés.



Risque lié à la manipulation des produits phytosanitaires :

Des équipements de protection individuelle (EPI) sont mis à disposition du personnel et des formations internes et externes (Axe Environnement) sont dispensées.



Risque lié à l'utilisation de matériel et d'engins mécaniques :

Suite à un recensement de problèmes, **une formation gestes et postures a été dispensée**. **L'investissement dans une filmeuse ainsi que l'aménagement de postes** ont amélioré les conditions de travail. Le personnel est associé à l'étude de tout investissement de construction, de matériel, etc. **Les engins de route** (camions, chariots élévateurs, etc.) **sont renouvelés et contrôlés régulièrement**, permettant d'assurer des conditions de travail en toute sécurité et en parfaite adéquation avec les évolutions réglementaires.

ACCOMPAGNER NOS PRODUCTEURS POUR LEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ



Nos producteurs peuvent s'approvisionner au sein de la Coopérative en collaboration avec Axe Environnement. Lors de la manipulation des produits phytosanitaires, les EPI sont indispensables pour la santé des agriculteurs. Nos techniciens accomplissent chaque jour **un travail d'informations pour créer le bon réflexe** de protection chez nos adhérents. La Coopérative organise également des réunions et des stands de prévention lors d'événements pour susciter chez le producteur une réelle **prise de conscience des situations à risque**.

Egalement lors de la vente des phytosanitaires, les magasiniers informent les producteurs sur les risques des produits et les invitent à consulter les fiches de données de sécurité (FDS). De plus, pour renforcer cet accompagnement envers les producteurs, Baptiste BRETON, co-directeur de la Coopérative **rédige et adresse à l'ensemble des producteurs, des Flashs Techniques** dans lesquels il porte à leur connaissance toute information (production, sécurité, législation, etc.) jugée pertinente.

La Coopérative encourage les producteurs à se former sur leurs usages des phytosanitaires. C'est pourquoi, depuis 2010, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le lycée de Venours, la Coopérative organise au sein de sa structure, une série de sessions pour **l'obtention et/ou renouvellement du CERTIPHYTO** (certificat pour sécuriser l'usage des produits phytosanitaires tant sur la santé des utilisateurs, que celle des riverains et sur le respect de l'environnement).



Réunion technique avec les adhérents (©O.DESCHAMPS)

Conditions et cohésion des équipes

INTÉGRATION DES NOUVEAUX SALARIÉS ET SAISONNIERS

Afin d'intégrer au mieux les nouveaux arrivants, qu'ils soient salariés, saisonniers, alternants ou même stagiaires, un protocole d'intégration a été défini. A cela s'ajoute au livret d'accueil **un fonctionnement en binôme par un tuteur** afin de permettre l'acquisition des bases et l'appropriation des missions. Ce système de parrainage permet également aux nouveaux arrivants d'avoir **un référent au sein de l'entreprise afin de renforcer le dialogue entre les salariés.**



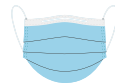
DIALOGUES ET AVANTAGES



Pour permettre un dialogue efficace entre les salariés et la Direction, il a été mis en place **un Comité Social et Economique (CSE)**. Ces échanges ont permis de mettre en place des avantages pour le personnel. Effectivement, au sein de notre Coopérative, pour certains salariés et selon le poste occupé, il a été **mis à disposition de nombreux équipements** tels que des ordinateurs, des voitures de fonction et des téléphones portables.

De plus, des avantages avaient déjà été mis en place antérieurement pour l'ensemble du personnel : 13ème mois, prime d'intéressement, mutuelle, etc. L'attribution, à tous les salariés, de primes d'inflation dues au contexte économique de ces derniers mois démontre que la Coopérative sait s'adapter au contexte du moment et répondre aux demandes des salariés.

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE : COVID 19



Nos activités se déroulent, pour la plupart, sur le terrain. Nous nous sommes donc adaptés à la situation sanitaire du COVID 19 avec la mise en place de plusieurs mesures.

Lors des confinements, **les horaires de travail** pour les personnes de terrain ont été **aménagés**. Le personnel de bureau a eu l'accès au **télétravail** et à un **accès rotatif** sur les sites pour assurer un service minimum aux parties prenantes (agriculteurs et clients notamment). **Des dons de masques FFP2** aux infirmiers de nos communes ont été effectués.



Au quotidien, les sites de réception ont été aménagés afin d'éviter tout contact entre le personnel et les personnes extérieures. Les échanges de document par téléphone et mail **ont été priorités**. Nous avons sensibilisé aux gestes barrières et mis à disposition **des équipements sanitaires** (masques, gel, etc.) à l'ensemble du personnel.

ÊTRE DISPONIBLE ET ADAPTABLE

Au sein de la Coopérative, tout est mis en œuvre pour favoriser le dialogue entre la Direction et les salariés de façon à **garantir de bonnes relations et de bonnes conditions de travail**. Pour ancrer ces relations et favoriser la cohésion entre tous, les collaborateurs de la Coopérative se sont ouverts **à de nouvelles activités sociales en 2018**. Bien qu'en période de moisson, tous les salariés de la Coopérative sans exception ont suivi la Coupe du monde 2018. Nous avons alors organisé **un concours de pronostics entre les salariés**. Le vainqueur et le second de ce concours se sont vu remettre un lot de récompense pour la justesse de leurs pronostics. Pour la coupe du monde de rugby 2023, les pronostics et les gains ont été renouvelés.

Également en 2018, nous avons décidé d'engager une équipe volontaire pour participer au **défi inter-entreprises** de Poitiers qui allie la pratique de trois sports durant une course. Moment convivial et bonne ambiance ont été au rendez-vous grâce aux nombreux supporters présents. Nous avons réengagé une équipe en 2019, et la performance a été au rendez-vous puisque l'équipe s'est classée 38ème sur 633 au classement général. Nous souhaitons réitérer ce genre d'évènement le plus souvent possible.



Equipe défi inter-entreprises
(©O. DESCHAMPS)

Conditions et cohésion des équipes



Activité "Zéro Gravity" (©O. DESCHAMPS)

Afin de récompenser ses équipes pour son travail, la Coopérative organise tous les ans **un repas de fin de moisson** et **un repas de Noël**. En 2022, la Coopérative a souhaité renforcer les liens au sein de ses équipes, avant la période des moissons, dans un moment de détente, en organisant **une sortie au Futuroscope** afin de tester l'attraction "Zéro Gravity".



INVESTISSEMENTS



Silo de Rossay
(©O. DESCHAMPS)

Afin d'améliorer la **gestion de l'acheminement de ses produits**, les **conditions de travail de ses salariés** et la **production** mais surtout de continuer à **garantir la sécurité des denrées alimentaires**, la Coopérative continue d'investir dans de nombreux aménagements. A titre d'exemple, sur ces deux dernières années, la Coopérative a investi :

- Site de Beaumont : Nouvelle fosse de réception, nouveaux circuits, nouveau télescopique, filmeuse et un groupe froid. De plus, une nouvelle salle de pause a été conçue afin d'apporter plus de confort, d'espace tout en étant éco-responsable 100% biosourcé,
- Site d'Availles : 4 nouvelles cellules, installation de Calygrain,
- Construction du site de Rossay,
- Panneaux photovoltaïques sur différents sites.

UN DÉSIR PROFOND D'AMÉLIORATION CONTINUE DES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL



En cohérence avec sa nouvelle perspective de reconnaissance de sa responsabilité sociétale, la Coopérative **s'est interrogée plus précisément sur la notion de qualité de vie au travail**. Facilité par la taille de la structure et les valeurs véhiculées depuis 1936, les collaborateurs de la Coopérative ont toujours été attachés et fiers de faire partie de cette organisation. Bien consciente que cette réussite n'est rien sans une perpétuelle remise en question, la Coopérative a souhaité, à travers un questionnaire anonyme, **interroger ses collaborateurs sur leur satisfaction au travail**. Avec plus de 95% de réponses, la Coopérative a **analysé les résultats et déployé plusieurs actions** à travers son plan d'actions annuel afin **d'accroître la satisfaction au travail des collaborateurs**. De plus, ce questionnaire suivis d'entretiens ont permis l'instauration d'une nouvelle organisation au sein des collaborateurs.

UN MEILLEUR OUTIL DE GESTION

La **Gestion Electronique des Documents** (GED) est un outil en service depuis 2017 qui permet d'organiser et gérer nos informations et nos documents électroniques de façon beaucoup plus simple et intuitive au sein de la Coopérative. En effet, cet outil centralise les documents comptables internes à la Coopérative et forme un extranet (cloud) pour les producteurs.

L'INFORMATION À LA PORTÉE DE TOUS

En décembre 2017, la Coopérative a **inauguré son site internet favorisant ainsi sa visibilité et sa communication externe** auprès de toutes ses parties prenantes. Actuellement, une refonte du site est en cours pour une mise en service fin 2024.

<http://www.cooptricherie.fr/>



Médecine du travail

“

Depuis le départ, nous sommes très satisfaits de la relation que nous entretenons avec la Coopérative Agricole de La Tricherie. Il s'agit d'**une relation basée sur la confiance réciproque avec beaucoup d'écoute et d'échanges fructueux.**

”

M. BELOT, Conseiller en prévention des risques professionnels





03

LA TRICHERIE,
ACTRICE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
ET ÉCOLOGIQUE

Protéger le vivant

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Le monde agricole doit aujourd'hui faire face à de nouveaux défis en conciliant **gestion durable des ressources, protection d'un patrimoine commun** (biodiversité, ruralité, paysages, etc.) et **productions de qualités sanitaires, techniques et gustatives**. Notre rôle stratégique, en tant que Coopérative, se concrétise par la **création de projets, d'innovations, de diffusion et d'accompagnement des pratiques vertueuses auprès des exploitations agricoles**.

PROTÉGER ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

La Coopérative joue un rôle essentiel en matière de biodiversité en déployant des pratiques vertueuses qui préservent l'écosystème, les ressources et les espèces.

Les jachères apicoles



Pour répondre aux attentes des parties prenantes, la Coopérative a élaboré et a conduit des projets communs avec les représentants des chasseurs, des apiculteurs et des ornithologues.

Dans le cadre des productions contractuelles, **la Coopérative demande aux adhérents la mise en place de 3% minimum des surfaces contractuelles de blé en jachères apicoles**. Cette initiative est importante pour la biodiversité car elle permet de répondre à des attentes des parties prenantes en associant des enjeux agricoles : **la protection des abeilles et la sauvegarde de la faune sauvage**.

Jusqu'en 2019, la Coopérative a travaillé également avec **la fondation LISEA Biodiversité**. Dans le cadre de ce partenariat, l'appui de la fondation LISEA Biodiversité nous a permis de développer la biodiversité de notre territoire avec les cultures mellifères. Ainsi, par exemple, en 2017, **la Coopérative a implanté environ 1 400 hectares de jachères**.

Pour la protection de la faune (petits gibiers, perdrix, etc.), la Coopérative a sollicité la Fédération des chasseurs de la Vienne afin d'inscrire dans **son programme la mise en place de jachères apicoles et d'implantations de divers couverts environnementaux**.

www.chasseenvienne.com

Dans le but de montrer l'engagement de la Coopérative dans cette démarche environnementale, une jachère apicole est en place sur un site depuis septembre 2023.



Par la collaboration entre C'est qui le patron ?!, l'entreprise culture miel et l'ADA France (Association Développement Apiculture), **le projet de Fond de sauvegarde des abeilles** a permis de financer **le renouvellement de jachères apicoles** chez nos adhérents en 2022 et 2023.

Plantation de haies



<https://www.purprojet.com/fr/>



www.lpo.fr

Le paysage agricole est parfois pauvre en linéaire de haies. La Coopérative s'est donnée pour mission **de sensibiliser les agriculteurs au maintien de haies et de promouvoir des opérations de plantation**.

Cette action vise à **protéger et développer la biodiversité en permettant aux prédateurs naturels de retrouver un habitat**. Avec le concours de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de la Vienne et Pur Projet, **plus de 7054 mètres de haies ont été plantés** à ce jour chez les adhérents de la Coopérative.

Bilan 2023

-553 km de haies,
-2 310 ha de
jachères et
couverts.

Protéger le vivant

Collaboration avec la Maison de l'Abeille et de la Nature (MAN)



À la Coopérative, agriculteurs et apiculteurs collaborent. Après plus de 10 ans de collaboration avec la MAN, une convention est signée depuis juin 2023 afin de clarifier les objectifs communs de nos deux structures. Des échanges réguliers existent **entre la Maison de l'Abeille et de la Nature et la Coopérative**.

La Coopérative s'emploie à montrer que ses producteurs s'impliquent, et qu'ils ont un lien fort avec la terre et les paysages au sens large. Ces réunions renforcent **les relations entre agriculteurs et apiculteurs**. Nos actions sont réelles et engagées dans le temps avec nos producteurs qui méritent d'être différenciés du « standard ».

Nous sommes convaincus que nos métiers et passions pour l'agriculture et l'apiculture peuvent être mutuellement sources d'intérêts environnementaux.

Pour mesurer l'efficacité de notre démarche, la MAN **a mis en place deux ruches sur notre site d'Availles**.

En 2018, pour approfondir cette collaboration, **la Coopérative a investi dans une balance de ruche connectée**. L'évolution du poids de la ruche est un OAD (Outil d'Aide à la Décision) pour nous et les producteurs. En effet, le suivi en direct permet d'informer les producteurs sur l'activité des abeilles. Ainsi nous sommes capables de déclencher les traitements quand la colonie est totalement à la ruche, notamment pour les colzas en tenant informé les producteurs des horaires d'entrées et de sorties des abeilles. Cet outil **facilite le suivi des populations d'abeilles et l'optimisation des transhumances** par les apiculteurs.



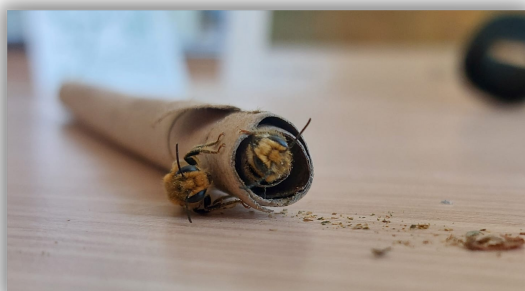
Installation d'une ruche sur le site d'Availles en Châtelleraut (©O. DESCHAMPS)

Notre Coopérative propose aux membres de la MAN des cartographies ainsi que les coordonnées des surfaces mellifères pour leur permettre **de positionner les ruches aux endroits les plus stratégiques**.

La préservation de la biodiversité sur nos sites



Ce n'est pas seulement chez nos adhérents que la biodiversité est préservée. En effet, au sein de nos sites de collecte, nous valorisons les espèces présentes par la mise en place de **nichoirs à abeilles sauvages**. Dans cette continuité, nous avons élargi notre spectre d'actions en fabriquant et disposant **un nichoir à petits oiseaux en bouchons de liège recyclés** et **un nichoir à Faucons crécerelles** suite à une observation d'un individu sur le site de Beaumont. Nous avons pour objectif d'étendre ce type d'opération en augmentant le nombre et le type de nichoirs au sein de nos différents sites.



Sortie du nichoir par les abeilles sauvages (©M. DUVAL)



Nichoir à Faucons crécerelles (©H.SCHMIT)

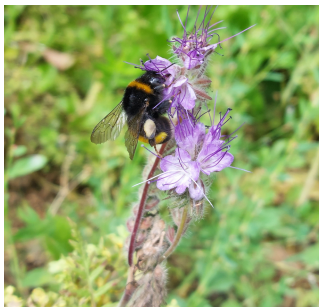
Protéger le vivant

Projet de stage



Agro Mousquetaires étudie tous les ans depuis 2020, à travers un stage proposé aux étudiants de la licence au master, **les effets de la HVE sur la biodiversité**. La Coopérative s'est portée volontaire pour participer à ce projet en proposant cinq parcelles HVE pour des relevés biodiversité. Ces éléments ont été corrélés à des indicateurs d'états : traitements phytosanitaires, proportions d'Infrastructures Agroécologiques (IAE), travail du sol, couverture du sol et rotation des cultures. L'étude s'articule autour de différents protocoles dans ces parcelles. Le stagiaire effectue des tests bêches (vers de terre), des transects papillons (corrélés avec le taux d'enherbement et de fleurs, et le type de cultures), des tests LEVA-bags, de l'identification des insectes des parcelles et l'étude des proportions ravageurs/auxiliaires. Tous ces protocoles et indicateurs permettent à Agro Mousquetaires **d'étudier l'activité organique, faunistique et floristique au sein de nos parcelles certifiées HVE**.

Pour la Coopérative, ce type d'initiative permet d'apporter une base de données mais surtout de renforcer les liens avec ses parties prenantes.



Photographies prises lors du stage proposé par Agro Mousquetaires en 2021 (©M. DUVAL)

Ce stage a découlé d'**une création de poste "Responsable Environnement"** au sein de la Coopérative.

Préservation des espèces

L'Outarde canepetière

EN

L'Outarde canepetière est une espèce d'oiseaux de plaines qui **est en danger d'extinction** (EN) sur la liste rouge d'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Pour participer à la conservation de cette espèce au sein de ses espaces, la Coopérative, en partenariat avec la LPO, **accompagne ses producteurs dans des actions de protection** telles que l'intégration des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques), du balisage et du conseil sur des techniques spécifiques pour éviter le fauchage des nids.



Outarde canepetière (©LPO)

L'Édicnème criard

LC

L'Édicnème criard est aussi une espèce d'oiseaux de steppes qui s'est acclimatée aux plaines. Présent dans des parcelles caillouteuses, **ses œufs sont souvent dissimulés dans le paysage**. Cette problématique conduit à des actions de balisages par la LPO autour des nids de cette espèce au sein des parcelles de nos adhérents.



Édicnème criard (©LPO)

Protéger le vivant

Gestion des zones protégées et vulnérables

L'agriculture, qui représente **51% de la surface totale métropolitaine** (d'après le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire) joue un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité. Conscient de notre rôle à jouer, nous accompagnons et conseillons plus particulièrement nos adhérents qui se trouvent dans des zones protégées afin qu'ils puissent adapter leurs pratiques en conditions. Effectivement, **83 exploitations** se situent en zone **Natura 2000** (de type oiseaux), **70 en ZNIEFF de type 1** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et **86 en ZNIEFF de type 2**. Le recensement et la prise en compte de ce type de données est un premier pas dans **notre démarche de gestion des zones protégées et vulnérables par la Coopérative**.



Sélection des matières actives - Agro Mousquetaires

La coopérative de La Tricherie a co-construit avec Agro Mousquetaires et deux autres coopératives agricoles françaises le plan pesticides, qui est en place depuis 2018. Ce plan a pour ambition de réduire voire interdire l'utilisation de matières actives les plus néfastes pour la santé humaine et animale. Selon leur toxicité vis à vis des êtres vivants, les matières actives sont classées par catégories. **L'ensemble des agriculteurs engagés dans la certification Haute Valeur Environnementale ont l'interdiction d'utiliser certains produits par ce biais.**

“Entreprise Engagée pour la Nature” (EEN)



La Coopérative s'est inscrite dans une démarche innovante en 2023 “Entreprise Engagée pour la Nature”, qui est un plan d'actions volontaires sur une durée de cinq ans pour allier production et préservation de l'environnement. Cette démarche est portée par l'Office français de la Biodiversité (OFB).

Préserver la ressource en eau

La Coopérative dispose d'indicateurs au plus près des réalités pour orienter le conseil vers des **pratiques respectueuses des ressources en eau**.

Notre propre base de traçabilité phytosanitaire par parcelle a été travaillée pour identifier les transferts de produits phytosanitaires vers les eaux de surfaces et souterraines : **Agrophyt'eau**.

Ce travail a confirmé que le nombre de produits à risque est limité et que le risque de transfert est plus faible dans nos pratiques, ce qui est la continuité logique de notre engagement qualité pour le respect de la qualité de l'eau.



Reconnaissance officielle de l'Agence de l'Eau dès 2013, qui a décerné à notre Coopérative le Trophée de l'Eau Loire-Bretagne.

Transition énergétique et logistique responsable

Silos au plus proche des zones de collecte



Depuis 1982, la Coopérative investit dans ses silos pour être au plus proche de ses adhérents et par conséquent limiter l'empreinte CO2. En 2021, la Coopérative a construit un nouveau site de collecte pour diminuer les distances de livraison. Sur l'ensemble des sept silos, la Coopérative collecte, stocke et expédie sur place la production des agriculteurs, diminuant ainsi considérablement les flux routiers pour le transport inter-silos. Chaque agriculteur, effectue au maximum 15 kilomètres pour une livraison.



Transport ferroviaire directement sur notre site principal



La Coopérative dispose de son propre embranchement train sur le site de Beaumont situé sur l'axe Paris-Bordeaux. Ce dispositif réduit ainsi l'impact environnemental des activités logistiques en développant ce mode de transport à faible émission de CO2, un train permet de remplacer 45 camions.

En 2022
20% DE LA
COLLECTE
EXPÉDIÉ PAR
VOIES FERRÉES

Energies renouvelables



En 2015, plus de 700 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur le site d'Archigny lors de sa construction. L'objectif était de développer de façon importante les énergies alternatives dans notre activité. En 2022, nous avons étendu ce dispositif sur les sites de Jaunay-Clan, Availles et Rossay. L'ensemble de ces installations produisent annuellement 470 000 kWh ce qui représente la consommation annuelle en électricité de 209 personnes. Cela équivaut au stockage de CO2 de 1 134 arbres. Notre production d'électricité est donc d'une grande envergure.



Site d'Archigny en 2015 (©TRICHERIE)



Site de Jaunay début 2022 (©S.BERGER)



Site d'Availles début 2022 (©M.PLAULT)

Au 2ème trimestre 2024, le site de Beaumont devrait être équipé de 2 500m² de panneaux photovoltaïques, qui produiront 540 500 kWh par an dont 54% de la production sera autoconsommée. En tout, cela représentera un total d'environ 4 500 m² de panneaux photovoltaïques.

Sur le site de notre filiale Brin d'Or, le potentiel de l'activité solaire est de 2MWh. Ainsi, des perspectives d'aménagement sont envisageables.

Transition énergétique et logistique responsable

Une gestion des déchets performante



Avec **A.D.I.VALOR**, la Coopérative et ses agriculteurs contribuent activement au **recyclage des emballages de produits phytosanitaires, bâches, ficelles, sacs et big-bags**. Le recyclage économise les ressources en offrant une deuxième vie aux matériaux. Depuis des années, la Coopérative fait appel à A.D.I.VALOR pour la gestion de ses déchets agricoles. Grâce à cet organisme, nos déchets (PPNU, EVPP, bidons vides, etc.) sont **recupérés, triés, traités, recyclés en éléments de canalisations, couches de protection pour cloisons, mobilier urbain**, etc.

Exemple : 10 bidons de 5 litres recyclés permettent de produire un mètre de tube pour l'industrie.

En 2022, la Coopérative a généré **7.34 Tonnes E.V.P.P. (Emballage Vide Produit Phytosanitaire)** et en a collecté **7.32 Tonnes**. La Coopérative a investi dans un espace dédié bétonné, couvert et grillagé pour la gestion des sacs E.V.P.P.



Transports responsables



Afin de réduire nos impacts sur l'environnement, tous nos chauffeurs sont formés à **l'écoconduite**. Notre flotte, constituée de camions récents qui respectent **la norme antipollution Euro 6**, permet de diminuer notre participation aux rejets et donc à la pollution atmosphérique. De plus, la plupart de nos adhérents sont aussi livreurs ce qui diminuent fortement nos déplacements.

Dans cette continuité, la Coopérative s'est équipée en **voitures électriques** afin de se déplacer de façon responsable au sein de nos sites.



En 2022

100% DES E.V.P.P.
SONT RECYCLÉS



Espace de stockage des saches A.D.I.VALOR (©S.BERGER)

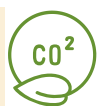


Voitures électriques (©K.LEBEAU)

Encourager et partager la culture de la protection de l'environnement

ENSEMBLE ALLONS PLUS LOIN POUR L'ENVIRONNEMENT

Démarche carbone



La Coopérative, forte d'ambition dans les démarches environnementales, a souhaité aller plus loin en s'inscrivant dans une démarche carbone. Projet initié au cours du printemps 2023, l'objectif est d'apporter davantage de valeur ajoutée à l'ensemble des agriculteurs ancrés dans la transition agroécologique ou souhaitant s'y engager. Des diagnostics carbone ont débuté pour permettre aux agriculteurs de bénéficier d'une juste rémunération de leurs pratiques agricoles, générant une moindre émission de Gaz à Effet de Serre (GES) ou/et une augmentation du stockage de GES.



Sensibilisation



En 2018, pour sensibiliser les salariés de la Coopérative sur les bons gestes du quotidien à adopter pour agir sur les ressources en eau et en électricité, nous avons créé des **autocollants de sensibilisation** que nous avons affiché dans la Coopérative au niveau des interrupteurs d'électricité et des sorties d'eau. De plus, des affiches d'aide au tri des déchets sont disposées dans les salles de pauses et de réunion.

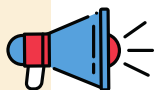


Autocollant de sensibilisation
(©TRICHERIE)

Un suivi des consommations d'eau et d'électricité est réalisé sur chaque site afin que chacun prenne conscience de la consommation de leur activité et réalise une analyse de leur consommation.

En 2020, le projet "**Ramassons à tout bout de champs**", initiative de la filière CRC®, a été soutenu par la Coopérative. En appelant les riverains, les écoles et les associations à participer à ce projet, la Coopérative s'était engagée pour la cause environnementale en organisant une semaine de ramassage des déchets autour des parcelles de ses adhérents. Cependant, pour des questions sanitaires, ce projet n'avait pas pu aboutir. Nous avons réussi à concrétiser cette initiative en octobre 2022 avec des écoles. Trois jours de ramassage de déchets ont été réalisés, rassemblant 460 écoliers autour d'une même cause. Cette initiative a permis de collecter 5kgs de déchets par kilomètre. Par la suite, une restitution a été effectuée dans chaque classe, pour sensibiliser les enfants au tri et à l'agriculture en présentant le monde des céréales.

Nos projets de demain



Dans la continuité de notre transition énergétique, la Coopérative a pour projet **d'étendre ses aménagements de panneaux solaires au site de Beaumont**. En 2022, a été validé le projet d'installer une centrale photovoltaïque de 450 kWc courant 2024 et qui sera la première centrale d'une série à suivre sur le site. Au total sur 3 ans, il est prévu d'installer une puissance totale de près de 2 MWh sur le site de Beaumont. **Cette première centrale sera à 50% autoconsommée par l'exploitation du silo** ce qui représentera environ 25% de la facture électricité (prix de 2022). Sur notre site de Bonneuil-Matours, nous venons également de valider l'installation d'une centrale photovoltaïque produisant **environ 300KW et seront principalement autoconsommés** par notre activité Brin d'Or.

La coopérative souhaite renouveler l'opération "Ramassons à tout bout de champs" avec les écoles au cours du printemps 2024.



Associations locales écologiques et de protection de la nature

“

Ces 6 années de relations avec la Coopérative ont permis d'instaurer une relation basée sur la **transparence et le désir d'avancer ensemble**. Dialoguer et comprendre mutuellement les métiers d'agriculteurs et d'apiculteurs permet de faire **naître de nouvelles réflexions sur leurs métiers et d'envisager des solutions ensemble**.

”

M.BIET, membre de la Maison de l'Abeille et de la Nature



Bernard BIET
(©MAN)





04

LA
COOPÉRATIVE
ET SON
TERRITOIRE

Communauté et développement local

ANCRAGE TERRITORIAL

Par son statut, la Coopérative est liée au territoire et au tissu économique local. Nos partenaires représentent pour nous l'ensemble des personnes dans la sphère d'interaction de notre Coopérative. Conscients de notre rôle dans ces relations multiples, nous avons pour objectif de continuer à respecter nos engagements :



- ✓ **Privilégier la fidélité** des relations,
- ✓ **Pérenniser** les exploitations des adhérents,
- ✓ Favoriser **l'émergence des actions positives** de la vie culturelle et l'économie régionale. Nous engager dans les projets innovants dans notre domaine,
- ✓ Contribuer largement à **l'animation et à la valorisation du territoire.**

S'engager autrement avec nos partenaires



Ecole

La Coopérative est engagée dans des projets de plantation de haies et de ramassage de déchets **afin de sensibiliser les générations futures aux problématiques environnementales.**

Sponsoring et soutien

La Coopérative **sponsorise des clubs de sport et apporte son soutien au SDIS depuis une dizaine d'année à hauteur d'environ 600€/an.**

Coopérative

Du fait de son secteur d'activité et la localisation de ses différents silos, la Coopérative intervient sur le développement économique local et **favorise l'emploi local** puisque 100% de nos salariés vivent sur le territoire de la Coopérative.



Sponsor de club de sport
(©TRICHERIE)

Mécénat

En 2022, la Coopérative a montré son implication dans les projets du territoire en étant **le premier sponsor de l'évènement sportif 100% éco-responsable organisé par l'association Run&Co.**

Manifestation

La Coopérative intervient dans des manifestations locales, **pour faire découvrir son métier : La Ferme s'invite à Poitiers, Ramassons à tout bout de champs, fermes ouvertes, fête de la Terre des jeunes agriculteurs, etc.**

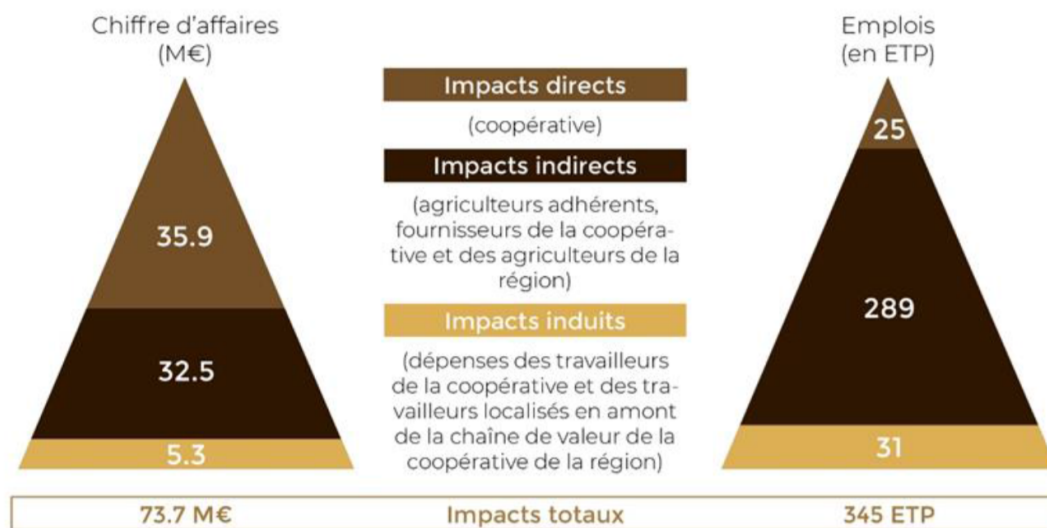


Communauté et développement local

Projet Trace (TerritoiRe & Ancrage des Coopératives)



La Coopérative participe au développement local en créant des emplois via **le besoin de saisonniers** lors des périodes de fortes activités. Dans cette même optique, nous participons à l'éducation des jeunes générations en accueillant des alternants et des stagiaires. Ce n'est qu'un impact parmi d'autres. Pour réaliser et évaluer l'ensemble des retombées socioéconomiques de la Coopérative sur le territoire, La Tricherie a participé au projet TRACE de VertigoLab.



1 M€

de chiffre d'affaires de la coopérative

génère

2,05 M€

de chiffre d'affaires en Nouvelle-Aquitaine



1M€

de chiffre d'affaires de la coopérative

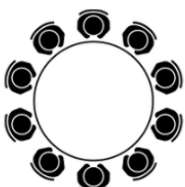
soutient

9,6

emplois ETP en Nouvelle-Aquitaine

Cette illustration montre les impacts directs, indirects et induits par les activités de la Coopérative. Elle est la preuve de son ancrage territorial.

Participation aux Conseils d'Administration



Notre entreprise illustre son intégration locale en ayant la co-direction membres de Conseils d'Administration externes à la Coopérative. Effectivement, nous sommes **acteurs au sein du CRC®, Label Rouge, Agri-Confiance®, Crédit Agricole et l'UDCA** (Union Des Coopératives Agricoles).

Communauté et développement local

Consciente de son impact territorial, économique, social et sociétal, la Coopérative souhaite aujourd'hui maintenir cette création de valeur auprès de ses parties prenantes.

Economie circulaire à partir du végétal



La Coopérative de La Tricherie est l'un des membres fondateurs et l'actionnaire majoritaire de FuturaMat depuis 2005, entreprise innovante implantée dans la région. Cette organisation défend l'idée que **la création de produits respectant l'environnement** n'est pas seulement profitable à la planète : c'est aussi **un facteur de développement économique**. Ainsi, FuturaMat développe différents types de produits à base végétale : « une nouvelle génération de plastiques, respectueux de l'environnement ».

A partir de cette technologie innovante, FuturaMat propose aujourd'hui de nombreux produits fabriqués à partir de plusieurs familles de biomatériaux :



BioCérès
LE PLASTIQUE VÉGÉTAL



PolyFibra
LE BIOCOMPOSITE



BioFibra
LE PLASTIQUE VÉGÉTAL



BioMine
LE PLASTIQUE NATUREL

SDIS 86



Le service départemental d'incendie et de secours de la Vienne (SDIS 86) recherche des bâtiments ou **sites avec des spécificités** afin de pouvoir réaliser des exercices (stages ou manœuvres) en milieu réel et ainsi améliorer la formation des sapeurs-pompiers. La Coopérative a donc souhaité **apporter son soutien au SDIS en mettant à disposition gratuitement ses sites de stockage**.

Evènements locaux

- Participation aux salons clients,
- Innovation moulins,
- Fermes ouvertes chez un de nos adhérents,
- Portes ouvertes clients,
- Interventions auprès des Parties prenantes.



Stand Ferme s'invite (©O.DESCHAMPS)

Collectivités locales - Communes

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Engagée depuis 1992 dans des programmes de R&D pour la promotion de l'utilisation de matières végétales (renouvelables) comme produit de base dans l'industrie, la Coopérative a été **un acteur fondateur de la création de la société FuturaMat** fabricant de "Bioplastique, l'innovation par le végétal".

En 2005, lorsque FuturaMat a cherché des partenaires pour devenir un acteur européen de la fabrication et de la commercialisation de bioplastiques (biosourcés et/ou biodégradables) la Coopérative Agricole de La Tricherie est devenue **un associé actif** au sein de la SARL. Ainsi la Coopérative tient aujourd'hui un rôle des plus importants dans la vie de notre société. Son implication en tant qu'acteur du monde agricole trouve son sens à la fois pour ce qui est de la fourniture de céréales que pour ce qui est de la fourniture des matières plastiques. A travers ce partenariat, incitatif à l'innovation, la Coopérative **participe activement à la conception de produits nouveaux, en adéquation avec les besoins du secteur agricole, en intégrant les principes du développement durable.**



Sandra MARTIN, Futuramat
(©Futuramat)

La Coopérative est un acteur majeur de la commune. Son activité est implantée en plein cœur de la commune et sa proximité avec les habitations des riverains nous oblige à être à l'écoute de toutes les parties prenantes. La bonne connaissance du métier de la Coopérative et de son équipe de Direction est donc fondamentale.

Lors du projet d'extension des capacités de stockage, la Coopérative a réuni tous les riverains afin de leur présenter ses métiers.

M. REVEILLAUT, Maire de Beaumont
©Mairie



Des produits sûrs, sains et bons

NOS MARQUES ET NOS FILIÈRES

« La Coopérative de La Tricherie est connue et reconnue pour sa fiabilité, sa transparence, sa capacité à innover et à répondre rapidement aux attentes de ses clients ».

Pour se différencier dans une agriculture durable, le service commercial de la Coopérative a développé **une attitude et une démarche commerciale proactive** auprès des clients.

De nombreuses marques en témoignent et permettent de concrétiser davantage la filière dans laquelle le producteur est engagé. Cette demande s'illustre par l'évolution **constante des surfaces contractualisées** (en 2022 : 80% des surfaces étaient contractualisées).

A La Tricherie, la réception représente un débit moyen de 400 tonnes/heure et ce sont 13 types de blé à isoler par site. Cette dynamique permet de **reverser au producteur la juste rémunération de son travail**.



La filière CRC® depuis 1999



La Coopérative de La Tricherie fut dans **les premières Coopératives à produire du blé CRC®** (Culture Raisonnée Contrôlée). Les céréales CRC® bénéficient d'une certification de conformité produit attestant l'application d'un référentiel validé par les pouvoirs publics.

Les céréales CRC® sont destinées à l'alimentation humaine. Le référentiel s'inscrit dans une **dynamique de développement durable qui conjugue bon sens et respect de l'environnement**.

La filière CRC® dispose de plusieurs exigences à respecter en terme de :

- ✓ **Production** : La connaissance de la parcelle, l'implantation de la culture, les amendements organiques, la fertilisation, la protection des cultures, l'irrigation, les actions favorables à la biodiversité, la récolte, la traçabilité,
- ✓ **Collecte et stockage** : absence d'insecticides de stockage, contrôle des mycotoxines et métaux lourds,
- ✓ **Biodiversité** : bandes fleuries, haies, protection des milieux aquatiques, installation de ruches, cultures intermédiaires, couvertures du sol, engagement dans des programmes de protection des espèces.

Les céréales CRC® : le choix de la transparence.

L'originalité de ce référentiel, réside dans le fait que le blé est cultivé **en fonction de son débouché** et non uniquement dans le cadre du marché institutionnel des céréales avec ses règles et ses systèmes de garantie. Elle exige une relation de partenariat client/fournisseur dans laquelle l'implication et la responsabilité sont essentielles. La communication sur le CRC® a permis d'obtenir une notoriété pour la Coopérative et une reconnaissance du travail de ses adhérents.

En 2018, le CRC® a lancé un projet autour de la traçabilité dans lequel La Tricherie a été pilote. C'est en 2021, que ce projet, soutenu par la Coopérative, a abouti au lancement de la marque "Traça-blé" : une plateforme de traçabilité basée sur la technologie blockchain, destinée à être installée et déployée auprès des différents acteurs de la filière.



Des produits sûrs, sains et bons

La démarche Agri-Confiance® depuis 1999

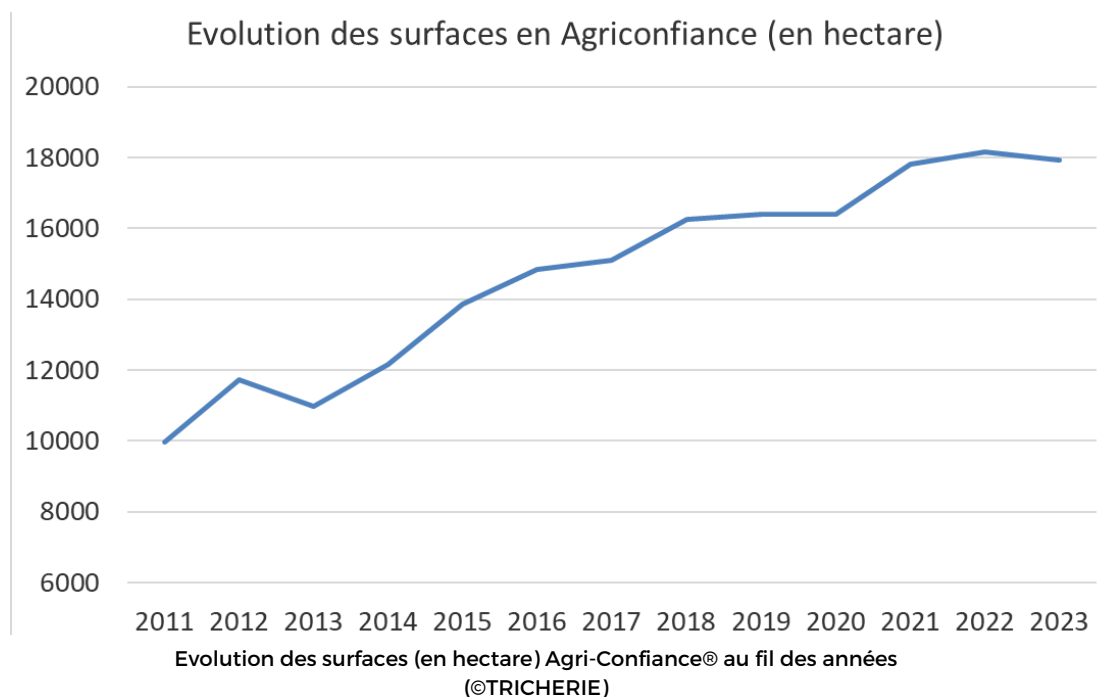


Agri-Confiance® est **une certification qui repose sur les normes NF V01-005 et NF V01-007** (management de la qualité et de l'environnement) et un référentiel spécifique. A La Tricherie, 83% des cultures sont produites selon cette démarche Agri-Confiance®. Les 4 piliers de cette démarche sont : la qualité garantie, le soutien des agriculteurs et des territoires, la préservation de l'environnement et de favoriser une approche du bien-être animal.



Nos cultures sous Agri-Confiance® :

- ✓ **Le blé, le maïs** depuis 1999,
- ✓ **Le tournesol** depuis 2001,
- ✓ **Le colza** depuis 2005,
- ✓ **Le lin** depuis 2019,
- ✓ **Le sarrasin** depuis 2020.



Blés sous norme NF V30-001 depuis 2010 (anciennement IRTAC)

L'ensemble des blés contractualisés à La Tricherie sont sous la norme NF V30 001

- ✓ **RESPECT ET PRESERVATION** de la biodiversité et de l'environnement (sanitaire et technologique), notamment la qualité des eaux en s'appuyant sur la réglementation et les bonnes pratiques culturales,
- ✓ **QUALITE DU PRODUIT** sanitaire et technologique,
- ✓ **TRANSPARENCE** des pratiques et de l'élaboration de la démarche avec chaque maillon de la filière,
- ✓ **PERFORMANCE** en retenant des techniques parfaitement maîtrisées, préservant la régularité de la qualité et l'optimisation des coûts de production.



Clients



Le partenariat entre la Minoterie Périgord Farine et la Coopérative de La Tricherie remonte à de nombreuses années.

Ce partenariat est né d'une conviction commune : une meilleure agriculture pour des produits de meilleure qualité.

Les pratiques agricoles de la Coopérative de La Tricherie étaient et sont très innovantes, en perpétuelle évolution.

Au-delà de cette conviction, c'est aussi des bouleversements qui ont été opérés dans notre mode de travail : la transparence.

La transparence dans nos relations est un pilier fort qui amène du sens, de la compréhension dans notre travail.

Il est important de noter la régularité dans la qualité des produits cultivés par les agriculteurs de la Coopérative mais aussi dans leur assemblage et stockage.

Ces méthodes de travail nous amènent régulièrement à créer des rencontres avec nos clients. Du champs à l'assiette, il est important d'expliquer et de construire les démarches en tour de table.



Alban ALLAFORT, Périgord Farine



Des produits sûrs, sains et bons

La Coopérative et ses producteurs adhérents, développent un professionnalisme reconnu pour **maîtriser la qualité et la productivité des récoltes**.

Depuis 1998, la Coopérative a ainsi bâti une stratégie forte de différenciation de ses produits qui lui confère un positionnement stratégique dans le marché. Il a donc été développé un niveau d'exigence en termes

d'homogénéité et de traçabilité des lots commercialisés qui va au-delà des normes actuelles. Ce qui fait que, le succès de notre filière de qualité avec les producteurs génère aujourd'hui une forte demande des clients qui recherchent **l'origine « TRICHERIE »**.



« L'évolution de la collecte en 20 ans est importante et significative mais encore insuffisante pour répondre à la demande de nos clients », Benjamin BICHON.

En plus des normes et des référentiels, les cahiers des charges des clients de la Coopérative **ne cessent d'accroître leurs exigences en termes d'environnement, d'économie et de social, et surtout au niveau des exigences consommateurs**. La Coopérative améliore et innove continuellement dans les outils de production afin de répondre à toutes les exigences.

DES CÉRÉALES SAINES ET TRACÉES

Qualité du produit



Elle commence par le choix des variétés adaptées au terroir (résistance aux aléas climatiques, aux maladies, aux ravageurs), ainsi qu'aux attentes des clients avec des exigences organoleptiques et technologiques bien définies (homogénéité de la qualité des lots, couleur de la mie, élasticité, etc.).

Nos blés contractualisés ont une **valeur qualitative très recherchée : le taux de protéines est supérieur à la moyenne régionale**, ce qui permet aux meuniers de répondre au cahier des charges d'une farine Label Rouge **sans devoir effectuer de multiples mélanges de blés**.

Des produits sûrs, sains et bons

Sécurité alimentaire

En plus d'être certifiée sur la norme ISO 22 000 (sécurité des denrées alimentaires) et CSA GTP, la Coopérative définit une liste d'intrants intégrant la sécurité environnementale et organise une pratique stricte :

- ✓ Limitation de l'emploi des produits pour la protection de la plante,
- ✓ Contrôles et analyses renforcés sur la qualité intrinsèque du produit,
- ✓ Evaluation des risques mycotoxines au champ avec l'outil QUALIMETRE.

Il faut savoir que dans notre récolte 2019, près de **90 % de notre collecte** était à destination de **l'alimentation humaine**. C'est pourquoi **la sécurité alimentaire est un enjeu majeur** pour la Coopérative.



Traçabilité

La traçabilité s'impose depuis les semences jusqu'à l'expédition du grain. **L'ensemble des parcelles est cartographié**, ce qui permet de suivre chaque exploitation et de mieux organiser la collecte et le stockage. Toutes les opérations (apport, transfert, expédition, etc.) sont enregistrées. Une traçabilité ascendante ou descendante d'un lot expédié est réalisée en 5 minutes grâce à **la performance de notre système**.

Transparence

La transparence nécessite **des exigences strictes** avec obligation de résultats. **La conformité** est vérifiée sur le terrain **par un organisme certificateur** (environ 32 producteurs sont audités en externe annuellement). **Les bonnes pratiques d'hygiène de la Coopérative** sont également contrôlées annuellement (environ 30 jours d'audit).

Stockage et conservation des grains sans insecticides

Avec 107 500 tonnes de capacité de stockage, la Coopérative dispose d'outils performants et innovants pour fournir tout au long de l'année des produits de qualité homogène. Les activités pour les opérateurs s'articulent autour de 4 étapes :

- ✓ Réceptionner (identifier, échantillonner, contrôler, classer),
- ✓ Conditionner (nettoyer, trier, sécher, assembler),
- ✓ Conserver (refroidir, ventiler, transiter, contrôler),
- ✓ Expédier (charger, échantillonner, contrôler).

La Coopérative a doté 40% de ses capacités de stockage **d'un système de vidange totale par plancher vibrant et d'un système de remplissage par densification « CALYGRAIN »**. Ce dernier permet d'augmenter les capacités de stockage des cellules de 10 à 12% et d'assurer un remplissage homogène.

Ce système innovant a été installé en premier sur notre site d'Archigny. Pour permettre d'optimiser notre performance, **l'installation** de cet aménagement a été également mené sur les sites d'Availles et de Beaumont en 2023.



Système innovant CALYGRAIN®



Système innovant
Calygrain
(©CREALYST)

Des outils d'aide à la décision : témoignage de qualité

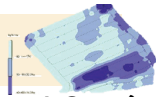
N-TESTER®



Le N-TESTER®, depuis 2001 à la Coopérative, est un outil qui **mesure la valeur chlorophyllienne** des plantes à un stade défini. Il permet le pilotage de la fertilisation azotée grâce aux diagnostics N-TESTER®, pour mesurer l'indice de nutrition azotée des plantes au stade dernière feuille. Ainsi, la dose finale d'azote est ajustée **en fonction des besoins réels de la culture**. Cet outil est particulièrement **adapté à l'atteinte de l'objectif protéine** de nos filières de meunerie.



N-SENSOR®



La fertilisation de précision ! Cet équipement optique permet de **mesurer l'état de nutrition azotée d'une culture et d'adapter en temps réel** la dose azotée à épandre. La modulation intra-parcellaire grâce à l'outil N-SENSOR® est l'aboutissement ultime du bon pilotage azoté. Cet équipement optique embarqué sur tracteur permet de mesurer l'état de nutrition azotée d'une culture grâce à la lecture en temps réel de la réflectance de chlorophylle et permet **d'adapter la bonne dose au bon endroit pour produire la bonne qualité** du potentiel installé dans les parcelles. Cet outil est présent depuis 2003 sur le secteur de la Coopérative.

AGRIPLAINE® puis GEOFOLIA



Agriplaine® depuis 1999, puis Géofolia, est un logiciel de gestion parcellaire permettant d'enregistrer les interventions culturales. C'est une base de données primordiale pour la Coopérative afin de maîtriser la traçabilité parcellaire de nos adhérents. Ce logiciel permet également d'évaluer les surfaces des cultures sur le territoire ainsi que leur implantation, leur imbrication les unes envers les autres et leur possible impact sur l'environnement. Ainsi, la Coopérative possède aujourd'hui jusqu'à 20 ans d'historique, ce qui permet de **maîtriser la qualité des préconisations/interventions/cultures face aux enjeux réglementaires**.

Sencrop



Grâce au réseau de stations météo de La Tricherie et à l'application Sencrop, les agriculteurs peuvent **suivre les conditions météorologiques** en direct de leurs exploitations (température, humidité, vent, précipitations). Cet outil permet **d'anticiper les risques climatiques** grâce à la création d'alertes (gel, hygrométrie, etc.) et **les risques de maladies** grâce aux indicateurs agronomiques (septoriose, mildiou, pyrale, etc.). Ainsi, les agriculteurs peuvent **adapter leurs interventions** en fonction de l'application et **suivre les stades de croissance** de leurs céréales.

Abelio



Abelio est un outil qui fusionne les images recueillies **par drones et satellites** à des données météorologiques et agronomiques pour une fiabilité maximale. Effectivement, Abelio permet aux agriculteurs de **suivre la croissance** de leurs cultures en **anticipant les maturités** des parcelles et leur permet de **planifier la date de récolte optimale**. De plus, cet outil permet d'éviter le sur ou sous-dosage d'intrants afin **d'optimiser au mieux leur utilisation et la qualité des récoltes**.

Qualimètre



Qualimètre

Qualimètre est un outil qui donne une prévision sur le risque de mycotoxines à la parcelle à partir des données telles que **la sensibilité variétale, les dates de début de floraison et les données climatiques**. A l'aide de ces données, Qualimètre permet de **quantifier le risque de mycotoxines** (champignons) sur une zone de collecte et permet à l'agriculteur pour chacune de ses parcelles de se situer par rapport à la limite réglementaire.

Une coopérative innovante

ECONOMIE CIRCULAIRE

IELO : La Coopérative innovante qui développe et commercialise l'isolation paille hachée



ielo



Née de la rencontre entre un passionné de construction durable et la Coopérative agricole de La Tricherie, IELO est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui **réunit différents acteurs de la filière bâtiment et agricole aux compétences spécialisées et complémentaires** (architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, constructeurs, agriculteurs, experts et consultants), autour de valeurs partagées et d'un projet commun : **la volonté de proposer l'isolant le plus écologique qu'il soit, dans un cadre entrepreneurial coopératif à partir de paille hachée produite localement par des agriculteurs rassemblés en Coopérative.** Cet isolant pourra être utilisé dans la construction neuve comme dans la rénovation.

La SCIC IELO s'est fixée pour mission de **valoriser la ressource agricole (paille) en circuits courts pour dynamiser les territoires ruraux, sécuriser le revenu des agriculteurs dans le temps, et rendre plus courante et plus simple l'utilisation de la paille comme isolant biosourcé.** L'utilisation de la paille hachée représente une solution écologique attendue par le marché : facile à mettre en œuvre, sans investissement matériel conséquent, ni bouleversement des pratiques des entreprises du bâtiment. L'autre avantage de cette technique est qu'elle peut être largement utilisée dans la rénovation des bâtiments existants.

Solution économique viable

Bien mise en œuvre, la paille ne craint pas l'humidité

Convient pour les grands bâtiments/projets

Un réseau à votre écoute dans toute la France

Non attractive car sans nutriments

La paille hachée IELO est disponible sous avis technique depuis 2023. Actuellement, plusieurs projets de construction de bâtiments publics isolés en paille hachée font l'objet d'ATEX ou de suivis expérimentaux, c'est le cas de la Coopérative de La Tricherie.



Agriculteurs livreurs de paille pour IELO (©IELO)

Plus d'information sur le site : <https://ielo.coop/>

Une coopérative innovante

Brin d'or : 1er site producteur de paille hachée pour IELO, le meilleur de l'agriculture pour le meilleur du bâtiment



Souhaitant apporter une valeur ajoutée supplémentaire aux producteurs, la Coopérative a créé sa filiale Brin d'Or. Cette filiale est l'intermédiaire entre les adhérents de la Coopérative, producteurs de céréales, et IELO, SCIC de paille hachée.

La paille, une ressource maîtrisée :

- **En respectant les besoins des éleveurs** (notre besoin correspond à 40% des surfaces de blé annuelles),
- **En protégeant la fertilité des sols** (compensation organique et/ou fertilisante et gestion des exports dans la rotation),
- Sans investissements, **ni risques spécifiques** pour nos adhérents (pas de grains de blé sans paille !).

Divers objectifs :

- Créer une source de **valeur ajoutée additionnelle pour nos adhérents en sécurisant un débouché**,
- Ajouter **une valeur à la paille de blé**, naturellement produite en abondance sur notre territoire,
- S'inscrire dans cette démarche avec IELO, c'est réaliser avec la paille ce que l'on a réalisé avec le grain : **répondre aux enjeux de sociétés** (énergétique, environnemental, économique et confort de vie) **en produisant des produits de qualité**.



Focus : Notre salle de pause isolée en paille hachée



Usine de fabrication de paille hachée
(©P.CHAMPAIN)

- Prototype Brin d'Or sur le siège social à Beaumont,
- Inauguration fin 2022,
- Utilisation par les salariés dès janvier 2023.



Isolation en paille hachée (©S.BERGER)

A photograph of a lush green cornfield. The corn plants are tall and healthy, with large, pointed leaves. The perspective is from within the field, looking down a path. A large, solid beige circle is centered in the image, containing the text "POUR ALLER PLUS LOIN ...".

POUR ALLER
PLUS LOIN ...

Les objectifs du développement durable



Indicateurs de gouvernance et économiques

Indicateurs	Récolte 2021	Récolte 2022
Nombre d'agriculteurs coopérateurs impliqués dans la gouvernance	18	16
Part de jeunes administrateurs (<35 ans) (en %)	20	20
Part des administratrices (en %)	13.33	13.33
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	9	9
Chiffre d'affaires (k€)	56 801	61 142
Capitaux propres (k€)	18 784	19 411
Capacité de stockage (en tonnes)	107 500	107 500
Collecte (en tonnes)	124 100	93 100
Commercialisation (%)	85 (humaines) 13 (animales) 2 (biocarburant)	84 (humaines) 13 (animales) 3 (biocarburant)
Localisation des membres du conseil	100% dans la Vienne	100% dans la Vienne
Prime distribuée aux adhérents (€/ha)	110	115
Surface en contrat filière (ha)	17 811	17 441
Décisions de justice concernant des comportements anti-concurrentiels	Aucune	Aucune

Indicateurs sociaux

Indicateurs	Récolte 2021	Récolte 2022
Effectif total (CDI)	26	22
Effectifs à temps plein	25.8	23.9
Femmes dans l'entreprise (en %)	24	23
Jeunes dans l'entreprise(<30 ans) (en %)	24	23
Séniors dans l'entreprise(>50 ans) (en %)	12	18
Insertion personnes en situation de handicap	OUI (ESAT)	OUI (ESAT)
Age moyen (an)	41.4	39.59
Ancienneté moyenne (en année)	14.08	12.86
Réunions personnel (nombre)	3	2
Turn-over (en %)	24	14
Saisonniers (nombre)	15	15
Stagiaires, alternants (nombre)	3	5
Formation (jours)	71	108
Dépenses pour la formation (% de la masse salariale)	2.6	4.45
Salariés formés sauveteurs SST (en %)	38	40.9
Taux de fréquence*	0	0
Taux de gravité**	0	0

*Taux de fréquence (TF) : Nombre d'accident avec arrêt par million d'heures travaillées

**Taux de gravité (TG) : Nombre de jours perdus pour 1 000 heures travaillées

Indicateurs environnementaux

Indicateurs	Récolte 2021	Récolte 2022
Energie consommée par tonne produite (en kWh/t)	14.8	15.5
Surface panneaux photovoltaïques (en m2)	700	700
Energie produite par les panneaux photovoltaïques (en kWh)	115 000	470 000
Consommation eau (en m3)	828	491
Tonnage expédié en train (en %)	20	11
Indice de Fréquence de Traitement (IFT)*	3.65	2.03
Jachère mellifère (en ha)	1 498	1 320
Cumul des plantations de haies (en m)	4 730	5 470
Agriculteurs en contrat Agri-Confiance® (nombre)	232	227
Exploitation certifiée HVE (nombre)	63	65
Surface en bio-contrôle (en ha)	6 731	6 729
EVPP valorisés par Adivalor (en %)	83	100
Certification ISO 9001, 14 001, CRC®, NF V01 007	OUI	OUI
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)	4/7 : Déclaration 1/7 : Autorisation	4/7 : Déclaration 1/7 : Autorisation
Exploitations en zones protégées (ZNIEFF, Natura 2000, ...)	83 Natura 2000 70 ZNIEFF 1 86 ZNIEFF 2	83 Natura 2000 70 ZNIEFF 1 86 ZNIEFF 2
Non conformité à la législation et à la réglementation environnementale (amendes et sanctions)	NON	NON

Indicateurs sociétaux

Indicateurs	Récolte 2021	Récolte 2022
Fidélité clients (en %)	98	92
Montant mécénats, dons (en €)	46 291	36 363
Montant mécénat/chiffre d'affaires (en %)	0.08	0.06
Stagiaires, alternants (nombre)	3	5
Partenaires locaux (<200km) (nombre)	33	33
Adhérents livreurs (nombre)	263	266
Procès verbaux dressés à l'encontre de la Coopérative (nombre)	0	0
Taux moyen de protéine blé	12.52	12.47
Essais mis en place (nombres de modalités)	383	294



Equipe de la coopérative agricole de La Tricherie
(©TRICHERIE)

VOULOIR LE MEILLEUR ET MOBILISER NOS FORCES POUR L'AVENIR



49 CITÉ LEFORT
86490 BEAUMONT

TÉL : 05.49.19.44.33
FAX : 05.49.85.58.03



<http://www.cooptricherie.fr>



<https://www.facebook.com/CoopTricherie>



<https://www.linkedin.com/company/cooperative-agricole-de-la-tricherie/mycompany/>